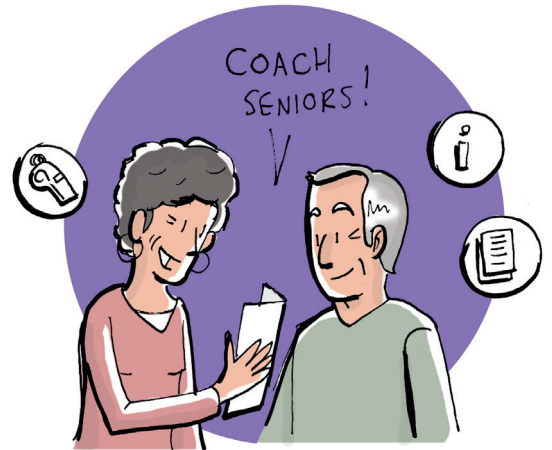
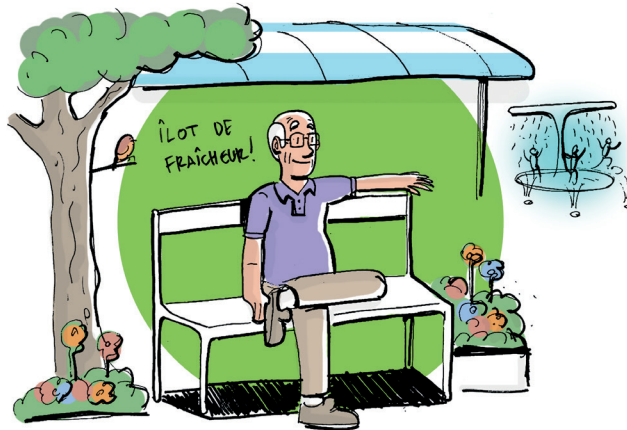


COMPRENDRE



# DANS UN MONDE EN TRANSITION, ÊTRE SÉNIOR DEMAIN DANS UNE PETITE VILLE

Résultats de la Fabrique Prospective



La reproduction de cette publication est soumise à autorisation de l'ANCT ; contact : [info@anct.gouv.fr](mailto:info@anct.gouv.fr)

Directeur de publication : Stanislas Bourron (ANCT) ; Directrice de collection : Agnès Reiner (ANCT) ;  
Directrice éditoriale : Annabelle Boutet (ANCT) ; Autrices : Elodie Bourgeois (ANCT), Annabelle Boutet  
(ANCT) ; Contributeur : Florent Aubert (DGALN) ; Secrétariat de rédaction : Muriel Thoin (ANCT)

Illustration de couverture : Rémi Bottriaux - Les Beaux Jours

Contact presse : [relations.presse@anct.gouv.fr](mailto:relations.presse@anct.gouv.fr)

Dépôt légal : Septembre 2023 ISBN : 978-2-492484-52-0

# SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
La Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville »	7
Paroles de participants	10
Portraits des huit Petites villes de demain accompagnées (Insee, 2020)	14
<b>VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET PETITES VILLES A HORIZON 2040</b>	<b>19</b>
Un enjeu actuel et futur	19
Le vieillissement de la population en France : un phénomène majeur	19
Une répartition géographique et territoriale du vieillissement	19
Les besoins des personnes âgées en 2040 : quelles opportunités pour les petites villes ?	20
Habitat, loisirs, mobilités, services, commerces : un gisement d'emplois et d'activités économiques	21
L'adaptation au changement climatique : une opportunité pour améliorer le cadre de vie de tous	22
De la fracture numérique à la sobriété des usages	23
L'accessibilité et le lien social pour des villes de courtes distances	23
Les trois atouts des petites villes face au vieillissement de la population	25
<b>LES PROGRAMMES D'ACTION DES HUIT PETITES VILLES</b>	<b>26</b>
Granville	26
Joigny	28
Jonzac	30
La Côte Saint-André	34
Lalbenque	35
Morne-à-l'Eau	37
Sainte-Marie	40
Stenay	42
Quatre pistes d'action nationales	44
Des tiers-lieux intergénérationnels	44
Des managers de lien social ou COACH SÉNIOR	45
Une communauté numérique « Bien vieillir dans les PVD »	47



**Des îlots de fraîcheur** \_\_\_\_\_ **49**

**Annexes** \_\_\_\_\_ **51**



## AVANT-PROPOS

La Fabrique Prospective « Dans un monde en transition : être sénior dans une petite ville » est une brique à part entière de la démarche Bien vieillir dans les Petites villes de demain lancée en décembre 2021 par l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Cofinancée par l'ANCT, la Banque des Territoires et la DGOM, cette Fabrique Prospective poursuivait l'ambition d'identifier la façon dont les petites villes peuvent anticiper les phénomènes de gérontocroissance et le vieillissement de leur population résidente, et s'y adapter, afin d'être les territoires du « bien vieillir » dans un monde en transition.

Elle a permis à huit Petites villes de demain de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de temps communes de partage permettant les inspirations réciproques, et collectivement de formuler quatre pistes d'engagements nationales autour des enjeux du vieillissement dans les petites villes rurales.

Cette publication présentant ainsi les résultats de cette Fabrique Prospective souligne l'importance de l'enjeu du vieillissement dans les territoires et plus particulièrement dans les petites centralités. Dans le cadre du programme Petites villes de demain, les enjeux d'adaptation des territoires aux transitions démographiques ont fait l'objet d'une semaine thématique de webinaires en 2022 (replays accessibles sur le site internet de l'ANCT) et d'un Atelier in situ pour les élus Petites villes de demain, en juin 2023 à Jonzac (Charente-Maritime), lors duquel les enseignements développés dans cette publication ont pu être présentés.

Je souhaite à chacun une belle prise de connaissance des riches résultats de cette Fabrique et une inspiration pour agir localement.

**Emmanuelle Le Bris, Directrice adjointe programme Petites villes de demain**



# INTRODUCTION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la France comptait 68 millions d'habitants : 65,8 millions résidaient en France métropolitaine et 2,2 millions dans les cinq départements d'outre-mer<sup>1</sup>.

La population française, comme celle de ses voisins européens, vieillit. Ce vieillissement résulte à la fois de la baisse de la fécondité<sup>2</sup> et de l'allongement de l'espérance de vie : « le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans est passé de 40 personnes âgées pour 100 jeunes en 1982 à 130 en 2016 »<sup>3</sup>.

Le vieillissement s'accroîtra dans les prochaines années et continuera à augmenter « sous l'effet de l'arrivée à cet âge des générations nombreuses du baby-boom »<sup>4</sup>. De plus, les projections de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) avancent une espérance de vie comprise entre 90 et 96 ans pour les femmes et entre 83 et 87 ans pour les hommes en 2050, date à laquelle l'âge médian de notre population pourrait atteindre 46 ans au lieu de 42 actuellement, alors qu'il était de 32 ans en 1970. Ainsi, selon l'INSEE « en 2040, il y aurait 51 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes de 20 à 64 ans, contre 37 en 2021.

Dans les communes du programme « Petites villes de demain » (voir encadré ci-dessous), les personnes âgées de plus de 75 ans représentaient, en 2019, 12,6 % de la population contre 9 % dans la France entière<sup>5</sup>. Il en résulte un enjeu d'adaptation, afin que les petites villes soient des territoires du « bien-vieillir ».

Au regard de ces différents constats, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a lancé fin 2021 la Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville » avec la Banque des territoires, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), l'Association des petites villes de France (APVF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Intercommunalités de France, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Réseau francophone des Villes amies des aînés (RFVAA), et l'Université de Lorraine.

Pendant un an, cette Fabrique Prospective, cofinancée par l'ANCT, la Banque des territoires et la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux de huit communes engagées dans le programme Petites villes de demain (cf. encadré ci-dessous) : Granville (Manche) ; Joigny (Yonne) ; Jonzac (Charente-Maritime) ; La Côte Saint-André (Isère) ; Lalbenque (Lot) ; Morne-à-l'Eau (Guadeloupe) ; Sainte-Marie (Martinique) et Stenay (Meuse). L'objectif était d'aider ces 8 petites villes à identifier les besoins des personnes qui seront âgées en 2040 et à définir des solutions pour y répondre. Pour ce faire, les élus de ces huit petites villes et leurs groupes de travail locaux ont été accompagnés par un groupement piloté par l'ANCT pour coconstruire un programme d'actions (cf. partie 2). Leurs travaux ont permis d'identifier les enjeux et atouts des petites villes à horizon 2040 au regard du vieillissement de la population (cf. partie 1). En parallèle, le dialogue entre les élus et agents référents des petites villes, et les représentants des partenaires nationaux de la

## Notes .....

<sup>1</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6687000>

<sup>2</sup> « En 2022, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) s'établit à 1,80 enfant par femme, en baisse, après 1,84 en 2021. Il avait diminué chaque année entre 2015 et 2020, avant d'augmenter en 2021 grâce aux nombreuses naissances du second semestre ». INSEE, « L'espérance de vie stagne en 2022 et reste inférieure à celle de 2019 », janvier 2023.

<sup>3</sup> Cahier de l'Observatoire des territoires : territoires et transitions : enjeux démographiques, 2021

<sup>4</sup> Futuribles (2016), *Société vieillissante, société innovante, l'ESS au défi du vieillissement démographique*, Synthèse du rapport final.

<sup>5</sup> <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/bien-vieillir-dans-les-petites-villes-de-demain-702>

Fabrique Prospective ont abouti à la formulation de quatre pistes d'envergure nationale (cf. partie 3).

## Le programme Petites villes de demain (PVD)

Lancé en octobre 2020 par Jacqueline Gourault, alors ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, le programme Petites villes de de demain (PVD) s'inscrit en mesure phare de l'Agenda rural<sup>6</sup>.

Ce programme vise à renforcer les moyens des élus des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités et leurs intercommunalités pour bâtir et donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, au plus près du terrain et des habitants, grâce à ses délégués territoriaux - les préfets de département -, le programme PVD bénéficie de la forte mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, Anah, Cerema, Ademe), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'APVF.

Dans le cadre de ce programme, l'ANCT, la Banque des territoires et l'Anah cofinancent 838 postes de chef de projet<sup>7</sup> à hauteur de 75 % de leur coût.

### Les communes bénéficiaires du Programme PVD



Le programme PVD soutient plus de 1 600 communes. Il s'organise autour de trois piliers :

- le soutien en ingénierie : pour donner aux collectivités les moyens de définir et mettre en œuvre leurs projets de territoire, en particulier par le renforcement des équipes des collectivités, la mobilisation des acteurs locaux de l'ingénierie, ou encore le financement d'études et de diagnostics (par une assistance à maîtrise d'ouvrage) tant sur le plan stratégique que sur des actions opérationnelles ;
- l'appui thématique : des financements sur des mesures thématiques ciblées (ex. transition écologique, habitat, grandir, bien vivre et vieillir en bonne santé, etc.), mobilisées en fonction du

#### Notes

<sup>6</sup> Présenté le 20 septembre 2019 par le Premier ministre (Edouard Philippe) lors du congrès de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), l'Agenda rural constituait la feuille de route du Gouvernement en faveur des territoires ruraux. Il comportait 181 mesures pour améliorer la vie quotidienne de leurs habitants.

<sup>7</sup> <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/le-chef-de-projet-petites-villes-de-demain-876>



projet de territoire et des actions à mettre en place permettant ainsi à l'État et à ses partenaires d'apporter une réponse précise à chaque besoin spécifique ;  
- l'accès au club des PVD : ce club permet le partage d'expériences et la montée en compétence des bénéficiaires.

Le programme PVD déploie depuis juillet 2021 une démarche consacrée au bien vieillir. Dans ce cadre, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé par l'ANCT en partenariat avec la Banque des territoires et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour accompagner en ingénierie les lauréats dans le développement de leur projet d'habitat inclusif. (Cf. encadré p.32). La présente Fabrique Prospective s'inscrit également dans le cadre de cette démarche.

## LA FABRIQUE PROSPECTIVE « DANS UN MONDE EN TRANSITION, ÊTRE SENIOR DEMAIN DANS UNE PETITE VILLE »

Lancée en 2021, la Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville » visait à identifier **comment les petites villes peuvent anticiper les phénomènes de vieillissement de leur population, et s'y adapter afin d'être les territoires du « bien vieillir »**. Cette problématique invitait les élus, acteurs locaux et partenaires nationaux à se projeter en 2040 donc à prendre en considération les transitions et à identifier les besoins des futures personnes âgées.

7

La Fabrique Prospective posait donc quatre axes de travail<sup>8</sup>:

- **Transition économique.** En quoi, le vieillissement pourrait être, pour les petites villes, une opportunité pour développer des emplois locaux ? Quelles nouvelles formes d'économie développer dans les petites villes et avec quels acteurs (économie sociale et solidaire (ESS), tiers-lieux, *low tech*, *makers*, etc.) ? Comment faire en sorte que cette nouvelle économie bénéficie à l'ensemble des personnes âgées, quel que soit leur niveau de vie ?
- **Adaptation au changement climatique.** En quoi les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les petites villes peuvent-elles contribuer au « bien vieillir » ? Quels atouts peuvent mobiliser dans ce but les petites villes ? Face aux impacts du changement climatique, comment les petites villes peuvent-elles s'adapter pour améliorer le confort d'été (établissements publics, logement, etc.) ?
- **Transition numérique.** Les séniors de demain seront coutumiers du numérique et des nouvelles technologies : en quoi cela impactera-t-il les petites villes dans leurs offres de services, de soins et d'équipement au public ? Comment les petites villes peuvent-elles anticiper les besoins des séniors de demain en termes de numérique ?
- **Evolution des modes de vie.** Comment faire de la proximité offerte par les petites villes un atout en termes de solidarité vis-à-vis des personnes âgées ? Les petites villes peuvent-elles ainsi devenir les territoires pilotes de modes de vie apaisés fondés sur le partage et l'entraide ?

Notes .....

<sup>8</sup> Les quatre axes de la Fabrique Prospective correspondaient à des champs de compétences des communes et des intercommunalités, c'est pourquoi l'accès aux soins et la démographie médicale n'ont pas été abordés.





La préparation, l’animation et la capitalisation de la Fabrique Prospective ont été confiées par l’ANCT à un groupement composé d’Ernst & Young (EY), Generacio et Les Beaux Jours. Dans chaque commune, le groupement a animé quatre séminaires locaux afin d’accompagner les huit communes et leurs partenaires locaux dans l’anticipation des besoins des personnes âgées à horizon 2040, l’identification des modalités d’adaptation au vieillissement, et la définition d’actions à mener à court, moyen et long terme. Les élus des communes engagées dans la Fabrique Prospective ont chacun mobilisé pour ces séminaires un groupe de travail composé d’une quinzaine d’acteurs locaux : agents et élus de la commune et de son intercommunalité ; services déconcentrés de l’Etat ; personnels de santé (infirmier, médecin, etc.) ; associations locales ; conseil départemental ; directeur d’établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), etc.

En alternance, quatre séminaires intersites, réunissant les représentants des huit communes (élus et agents) et les partenaires nationaux de la Fabrique Prospective (Banque des territoires, DGOM, APVF, AMRF, Intercommunalités de France, DGCS, DGALN, Anah, RFVAA, et Université de Lorraine) ont permis de coconstruire quatre pistes d’action nationales (cf. partie 3).

Dans le cadre de cette Fabrique Prospective, l’ANCT a réalisé une sélection bibliographique « Vieillesse de la population et territoires » (cf. annexes).

**Objectifs des séminaires locaux et des séminaires intersites de la Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville », janvier 2022 – janvier 2023 (source : EY, Generacio, Les Beaux Jours et ANCT).**

Janvier - Réunion de lancement	Avril - Séminaires locaux 1	Mai - Séminaire intersites 1	Mai-Juin - Séminaires locaux 2	Juillet – Séminaire intersites 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>- discussion sur les objectifs et la méthodologie proposée ;</li> <li>- échange sur la composition des groupes de travail locaux ;</li> <li>- préparation des premiers séminaires locaux et du premier séminaire intersites.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier les principaux enjeux, forces et faiblesses du territoire ;</li> <li>- appréhender les transitions à venir ;</li> <li>- identifier les besoins des futures personnes âgées et les défis à relever.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- partager et croiser les expériences de chacune des communes ;</li> <li>- identifier les priorités transverses au regard des séminaires locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- projeter le territoire à horizon 2040 dans des situations de futurs souhaitables, génératrices de bien vieillir dans une petite ville ;</li> <li>- identifier les freins et les leviers en vue de la concrétisation des futurs souhaitables ;</li> <li>- identifier les actions à mener à court, moyen et long terme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- partager les enseignements issus des séminaires locaux 2 ;</li> <li>- identifier les conditions de réussite pour lever ces freins et renforcer les leviers identifiés lors des séminaires locaux.</li> </ul>



Septembre- octobre - Séminaires locaux 3	Octobre - Séminaire Intersites 3	Novembre - consultation citoyenne	Novembre- décembre - Séminaires locaux 4	Janvier - Séminaire Intersites 4
- identifier des leviers d'action stratégiques à mettre en œuvre aux niveaux communal et intercommunal pour atteindre les futurs souhaitables.	- présenter les leviers financiers existants ; - à partir des actions esquissées lors des séminaires locaux 3 et des besoins des communes, échanger sur 4 pistes d'action nationales.	- tester les actions co-construites lors des séminaires locaux 3 auprès de futurs seniors.	- présenter les résultats de la consultation ; - consolider les actions travaillées lors des séminaires locaux 3 ; - identifier les suites à donner à la Fabrique Prospective.	- partager les actions issues des séminaires locaux ; - approfondir le travail sur les pistes nationales engagé en séminaire intersites 3 ; - réaliser un retour collectif sur la Fabrique Prospective.

### **Des consultations citoyennes pour tester les pistes d'actions (EY, Generacio, Les Beaux Jours)**

A l'issue des séminaires locaux 3, les élus des petites villes engagées dans la Fabrique Prospective et leurs groupes de travail locaux ont abouti à la formulation de pistes d'actions. Afin de les tester auprès de futurs seniors, le groupement composé d'EY, Les Beaux Jours et Generacio, a fourni aux élus un kit méthodologique composé d'un support visuel expliquant la Fabrique Prospective, un support de retranscription des échanges et un guide d'entretien.

Les petites villes ont choisi différentes modalités d'organisation. A Jonzac, la consultation citoyenne a été organisée lors d'une soirée. 20 personnes entre 24 et 59 ans ont participé aux échanges.

Le maire de la Côte Saint-André a, pour sa part, privilégié un public de jeunes entre 15 et 22 ans issus du lycée et de la mission locale et d'élèves en formation services aux personnes et animation des territoires. A Granville, l'élue en charge de la solidarité et de la santé a souhaité que la consultation soit réalisée auprès d'élèves aides-soignants. Sept d'entre eux ont participé aux échanges.

## PAROLES DE PARTICIPANTS

« Nous avons tout d'abord été très heureux que la ville de Granville puisse être accompagnée dans le cadre de la Fabrique Prospective. Cette démarche nous a permis : d'échanger avec nos collègues des cinq autres villes métropolitaines bien réparties sur le territoire et des deux villes d'outre-mer, d'identifier les objectifs prioritaires de chaque ville sur les axes développés et de faire un bilan de nos propres actions engagées, d'associer nos principaux partenaires à cette démarche et d'identifier ensemble nos priorités de demain. A Granville, nous avons retenu de la Fabrique Prospective :

- qu'il est essentiel de pouvoir se poser avec nos partenaires pour réfléchir et préparer les enjeux de demain ;
- que, sur des thématiques identiques, les enjeux et les propositions peuvent être différents en fonction des habitudes culturelles, de la localisation et des ressources disponibles de chaque ville.

Pour nous, l'élément le plus marquant est de pouvoir aboutir à un plan d'action opérationnel qui peut être rapidement mis en œuvre. Notre projet de création de formations de coachs seniors devrait ainsi se mettre en place en 2024. »

### Jean-René Ledoyen, adjoint au maire de Granville

« La Fabrique Prospective nous a permis de nous rendre compte que notre communauté de communes dispose déjà d'un certain nombre d'outils en termes d'adaptation au vieillissement mais qu'ils pouvaient être méconnus des habitants. Lors des séminaires locaux, nous avons plus particulièrement décidé d'accentuer notre travail sur la végétalisation car, malgré des îlots de verdure, la commune de Jonzac est très minérale, surtout au cœur même de la ville.

La Fabrique Prospective a également fait émerger l'idée qu'il fallait travailler sur la mobilité, le déplacement et les nouveaux besoins des personnes âgées.

Enfin, la Fabrique Prospective nous a ouvert les yeux sur ces besoins des personnes qui sont des « jeunes-vieux », qui veulent vivre avec des « jeunes-jeunes ». S'ils s'installent dans nos villes, c'est parce qu'il y a de la jeunesse, de la vie, parce qu'il se passe des choses, que c'est actif et moderne. »

### Barbara Lachamp, adjointe au maire de Jonzac

« La Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville » nous a permis de comprendre que dans un monde qui change, il faut s'interroger sur la place des seniors dans nos villes et, plus globalement, sur le logement, l'espace public et les relations intergénérationnelles. Nous avons pu travailler sur la personne, sa vie et l'adaptation de son logement à son parcours de vie. Il faut également considérer la personne dans son environnement géographique, c'est-à-dire l'espace public immédiat mais aussi prendre en compte la personne dans son environnement social, son intégration et sa place dans la société, en n'oubliant pas qu'un jour nous serons tous seniors. »

### Joël Gullon, maire de la Côte Saint-André et président de la communauté de communes Bièvre Isère



« C'est arithmétique ! Notre population vieillit aujourd'hui – Morne-à-l'Eau aura la population la plus vieille du bassin régional –, et le phénomène sera exponentiel à mesure que les années passent. Il est donc plus que temps d'accompagner cette transition démographique en créant les conditions du bien vivre à horizon 2023, 2030, 2040, 2050 etc. La Fabrique Prospective a été une belle opportunité de partager et de poursuivre les réflexions engagées depuis de nombreuses années. L'accompagnement et les outils d'intelligence collective ont eu un effet accélérateur sur les propositions d'action. »

**Arnaud Narainin, chef de projet PVD, Morne-à-l'Eau**

« La Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville » nous a permis de mobiliser au niveau local des acteurs associatifs et institutionnels (collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat) pour faire de Sainte-Marie un territoire du « bien vieillir » face aux enjeux socio-économiques, climatiques et d'adaptions à la transition numérique pour nos seniors à l'horizon 2040. Ces échanges ont abouti à l'élaboration d'un programme d'actions que la Ville peut mener à court, moyen et long terme. Les actions innovantes proposées par d'autres PVD et les échanges d'expérience avec celles-ci nous ont permis d'alimenter nos réflexions sur les actions permettant d'améliorer le quotidien de nos seniors dans les années à venir. »

**Cédric Craspag, directeur du centre communal d'action sociale (CCAS) de Sainte-Marie**

« A Stenay, la Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville » nous a conduit à travailler sur une dimension nouvelle dans les projets du territoire, et à travailler en partenariat avec les acteurs locaux. La Fabrique Prospective nous a permis de nous projeter à horizon 2040 et de prendre en compte des effets des transitions en cours. A l'issue de la démarche, nous avons retenu que répondre aux besoins spécifiques d'une population vieillissante permet de décliner des actions ouvertes en grande partie aux préoccupations de toutes les populations. Le « bien vieillir » de demain est le mieux vivre d'aujourd'hui. J'ai également apprécié la collégialité associant professionnels et élus, associatifs qui partagent un diagnostic et la définition d'actions y répondant. »

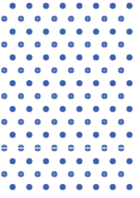
**Stéphane Perrin, maire de Stenay**

« Cette Fabrique Prospective fut riche en enseignements notamment grâce aux séminaires intersites où les élus ont fait part de leurs besoins comme de leurs initiatives. Nous avons ainsi pu échanger sur les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH)<sup>9</sup> qui permettent aux communes et aux intercommunalités, dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat et l'Anah, de bénéficier d'aides financières et d'accompagnement pour réhabiliter des quartiers ou centres urbains anciens, des bourgs ruraux dévitalisés, des copropriétés dégradées, ou adapter des logements aux besoins des personnes âgées ou handicapées. »

**Jimmy El Marhomy, chargé d'études ingénierie territoriale et adaptation de l'habitat, Agence nationale de l'habitat**

Notes .....

<sup>9</sup> <https://www.anah.fr/collectivite/les-operations-programmees/quest-ce-quune-operation-programmee/>



« Le sujet de l'adaptation des petites villes au vieillissement de leur population est un enjeu majeur pour les années à venir. Il est particulièrement transversal et multithématique, ce qui le rend complexe à traiter pour tous les acteurs locaux, au premier rang desquels les élus. Ainsi, la Banque des Territoires a tenu à accompagner financièrement la Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville » portée par l'ANCT sur la base d'un savoir-faire éprouvé. En effet, la Fabrique Prospective a permis de rassembler de nombreuses parties prenantes ayant parfois une vision différenciée de l'avenir : élus et techniciens des collectivités locales, services de l'Etat, entreprises, associations, citoyens, services d'aides aux séniors, structures d'accueil des personnes âgées...

Dans le cadre de la Fabrique Prospective, ils ont pu échanger sur les enjeux, les besoins et proposer, au fur et à mesure des séminaires locaux, une vision commune avec son pendant opérationnel : un plan d'actions à mettre en œuvre. L'intérêt de cette Fabrique Prospective est de démontrer qu'il est possible de définir, avec méthode et concertation, une feuille de route partagée entre de nombreux acteurs sur un sujet pour lequel les élus se sentent parfois démunis. La preuve est faite que la participation des acteurs et la coordination d'un plan d'action permettent - même à une petite collectivité - d'apporter des réponses concrètes dès maintenant et à plus long terme.

De plus, les échanges entre pairs des élus des collectivités PVD ont également enrichi, lors des séminaires intersites, les propositions de solutions à apporter aux aînés. Dans le cadre du programme PVD, la Banque des territoires reste mobilisée pour accompagner les élus qui pourront s'appuyer sur les enseignements de cette Fabrique Prospective pour construire et conduire leurs actions sur le terrain. »

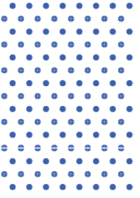
**Franck Chaigneau, responsable du programme PVD et Lauriane Perrigault, experte PVD, Banque des territoires**

12

« Il résulte de la Fabrique Prospective « Dans un monde en transition, être sénior demain dans une petite ville », l'importance d'apporter aux communes ultramarines une ingénierie pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques relatives au vieillissement démographique. La Fabrique Prospective a ainsi apporté aux territoires une riche connaissance des leviers de politique publique qui peuvent les accompagner dans leur transition socio-écologique vers un modèle de développement plus durable. La démarche a également montré que :

- les problématiques des villes à l'égard des séniors sont souvent très proches (logement, isolement, santé)
- la question du financement de l'action municipale reste prégnante et une réelle publicité des aides et de leurs conditions d'accès doit être effectuée à très grande échelle pour permettre aux communes de réaliser leurs projets. »

**Philippe Sainte-Croix, adjoint à la cheffe de bureau de l'évaluation des politiques publiques et de la prospective, Direction générale des Outre-mer, ministère de l'Intérieur et des Outre-mer**



« La Fabrique Prospective a été une belle opportunité pour les huit PVD de découvrir et d'identifier leur potentiel pour adapter leur territoire aux enjeux démographiques auxquels nous faisons face aujourd'hui en France. Nous sommes ravis d'avoir été associés aux réflexions en amont et durant la Fabrique Prospective. Cela nous aura permis de tisser des liens avec des acteurs comme Morne-à-l'Eau et la Côte Saint-André qui vont pouvoir s'investir durablement en impliquant l'ensemble des services et des élus puisque grâce à cette Fabrique Prospective, ces deux villes ont le souhait de poursuivre et valoriser leur travail en s'engageant vers le label « Ami des aînés »<sup>10</sup>. Ces huit PVD ont également découvert le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors<sup>11</sup> qui sera pour eux l'occasion de bénéficier de soutien financier pour mettre en application les actions issues de la Fabrique Prospective et ainsi soutenir le vieillissement actif et en bonne santé des habitants âgés de leur territoire. »

**Pierre-Olivier Lefebvre, délégué général du Réseau francophone des villes amies des aînés**

« A horizon 2040, un Français sur quatre aura 65 ans ou plus : il en résulte ainsi un enjeu d'adaptation majeur pour les acteurs publics dans toutes les sphères de la société. Notre équipe est ravie d'avoir pu accompagner des communes représentatives de la diversité des PVD, en outre-mer comme sur le territoire hexagonal dans leur réflexion prospective. Le travail mené a permis de créer ou de renouer une dynamique entre une multitude d'acteurs (collectivités, associations, acteurs publics et privés, citoyens, élus etc.), indispensable pour accompagner les adaptations nécessaires au vieillissement de la population. L'anticipation des besoins des seniors à horizon 2040 a permis de mettre en avant le besoin fondamental d'échange et d'entraide entre les habitants des petites villes. Ces travaux viennent confirmer la nécessité de penser le sujet du vieillissement comme un enjeu transversal indispensable à intégrer dans l'ensemble des politiques publiques. »

**Coralie Albaut-Dury, Marie Ahounou, Julien Bottriaux, Skander Ben Abderahmen, Jessica Chamba et Elodie Llobet, Groupement EY, Generacio et Les Beaux Jours**

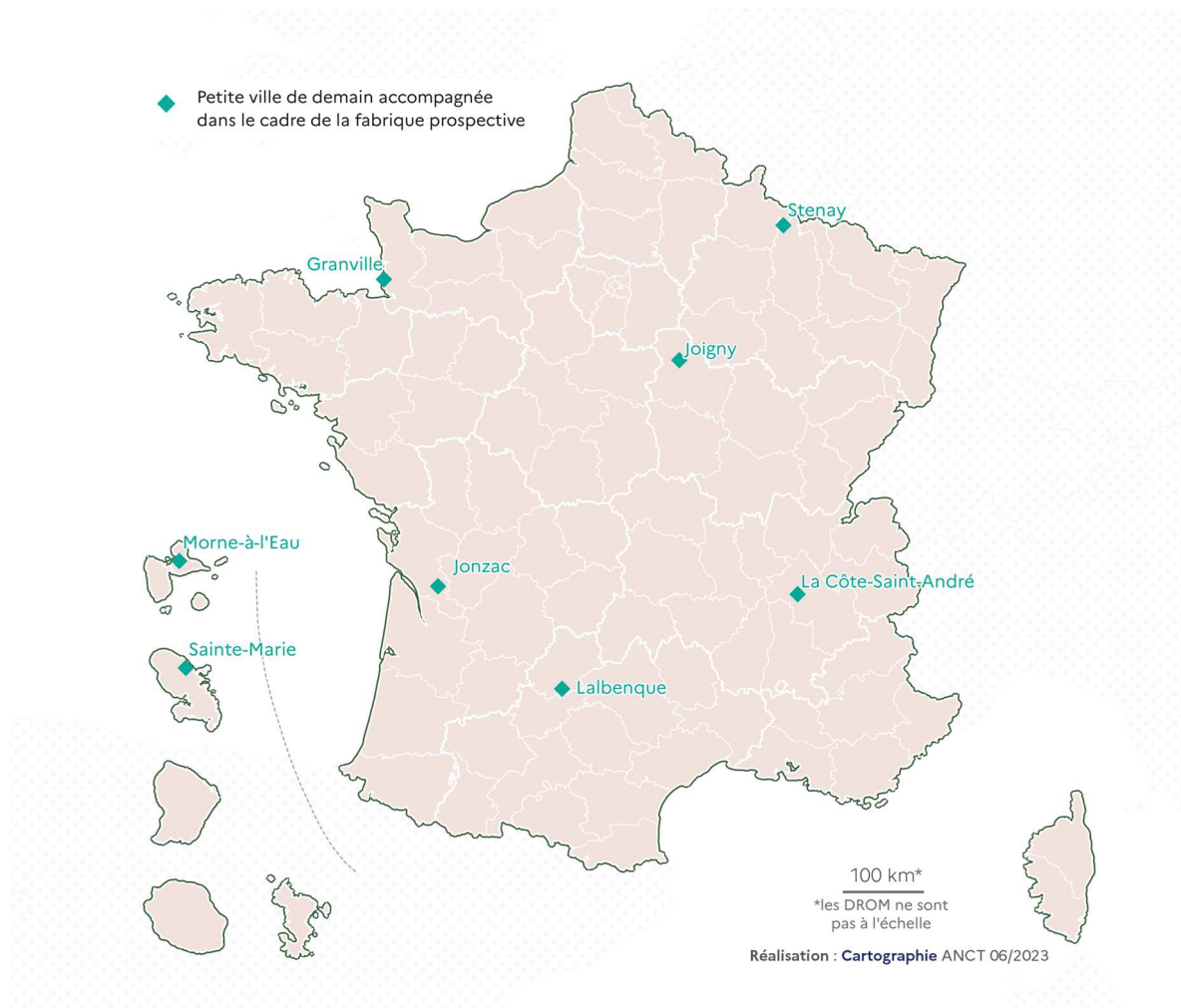
Notes .....

<sup>10</sup> Cf. encadré p.29

<sup>11</sup> Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors est porté par le RFVAA (cf. encadré p.43)

# PORTRAITS DES HUIT PETITES VILLES DE DEMAIN ACCOMPAGNEES (INSEE, 2020)

Les PVD accompagnées dans le cadre de la Fabrique Prospective





## Granville

Région : Normandie

Département : Manche

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : communauté de communes Granville, Terre et Mer

Maire : Gilles MENARD

	Commune	EPCI	Département
Nombre d'habitants	12 558	44 569	495 093
Part des personnes âgées de 45 à 59 ans	16,9 %	19,0 %	20,4 %
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	25,2 %	25,2 %	20,2 %
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus	20,9 %	15,9 %	12,2 %

## Joigny

Région : Bourgogne - Franche-Comté

Département : Yonne

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : communauté de communes du Jovinien

Maire : Nicolas SORET

	Commune	EPCI	Département
Nombre d'habitants	9 381	20 806	334 156
Part des personnes âgées de 45 à 59 ans	18,1 %	20,0 %	20,4 %
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	16,5 %	19,3 %	20,1 %
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus	13,0 %	11,5 %	11,5 %





## Jonzac

Région : Nouvelle-Aquitaine

Département : Charente-Maritime

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : communauté de communes de la Haute Saintonge

Maire : Christophe CABRI

	Commune	EPCI	Département
Nombre d'habitants	3 542	68 390	655 709
Part des personnes âgées de 45 à 59 ans	19,1 %	20,6 %	20,0 %
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	22,9 %	22,5 %	22,5 %
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus	18,6 %	13,2 %	13,0 %

## La Côte Saint-André

Région : Auvergne - Rhône-Alpes

Département : Isère

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : communauté de communes Bièvre Isère

Maire : Joël GULLON

	Commune	EPCI	Département
Nombre d'habitants	4 817	55 314	1 277 513
Part des personnes âgées de 45 à 59 ans	18,5 %	20,7 %	20,0 %
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	18,0 %	17,3 %	15,7 %
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus	13,1 %	9,0 %	8,7 %



## Lalbenque

Région : Occitanie

Département : Lot

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : communauté de communes du pays de Lalbenque-Limogne

Maire de la commune : Liliane LUGOL

	Commune	EPCI	Département
Nombre d'habitants	1 836	8 626	174 670
Part des personnes âgées de 45 à 59 ans	21,0 %	20,7 %	20,8 %
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	22,2 %	25,5 %	23,8 %
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus	10,1 %	12,1 %	14,6 %

## Morne-à-l'Eau

Région : Guadeloupe

Département : Guadeloupe

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : communauté d'agglomération du Nord-Est Grande-Terre

Maire : Jean BARDAIL

	Commune	EPCI	Département
Nombre d'habitants	16 223	56 120	383 559
Part des personnes âgées de 45 à 59 ans	23,4 %	24,1 %	23,2 %
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	19,3 %	19,5 %	18,3 %
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus	10,0 %	9,3 %	8,8 %



## Sainte-Marie

Région : Martinique

Département : Martinique

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique

Maire : Bruno Nestor AZEROT

	Commune	EPCI	Département
Nombre d'habitants	14 843	96 187	361 225
Part des personnes âgées de 45 à 59 ans	27,3 %	24,9 %	24,3 %
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	19,8 %	20,3 %	19,1 %
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus	12,4 %	11,2 %	10,0 %

## Stenay

Région : Grand Est

Département : Meuse

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) : communauté de communes du pays de Stenay et du Val Dunois

Maire : Stéphane PERRIN

	Commune	EPCI	Département
Nombre d'habitants	2 492	9 533	183 001
Part des personnes âgées de 45 à 59 ans	20,6 %	19,7 %	20,5 %
Part des personnes âgées de 60 à 74 ans	19,7 %	21,5 %	19,7 %
Part des personnes âgées de 75 ans ou plus	16,5 %	12,8 %	10,6 %



# VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET PETITES VILLES A HORIZON 2040

## UN ENJEU ACTUEL ET FUTUR

### Le vieillissement de la population en France : un phénomène majeur

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle et du XX<sup>e</sup> siècle, la population française a vu sa part de personnes âgées augmenter progressivement. Ainsi, alors qu’au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la part des 60 ans ou plus s’établissait à 8,5 %, elle passe à 12,4 % en 1911 et atteint 17,9 % en 1968.<sup>12</sup>

Le nombre et la part de personnes âgées sont en constante augmentation depuis 1968, évolution qui s’est accélérée à la fin des années 2000. Cela résulte notamment de l’arrivée des *baby-boomers*<sup>13</sup> à l’âge de la retraite, conjuguée à l’augmentation de l’espérance de vie à la naissance des Français qui est passée, entre 1968 et 2020, de 67,8 ans à 79,1 ans pour les hommes et de 75,2 ans à 85,3 ans pour les femmes<sup>14</sup>. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la part des personnes âgées des 60 ans et plus représentait 26,6 % de la population française contre 22,6 % en 2010 et 19% en 1991<sup>15</sup>.

Le vieillissement de la population est un processus qui va s’accroître dans les prochaines années. En effet, en 2030, les plus de 65 ans représenteront plus de 23 % de la population et seront plus nombreux que les moins de 20 ans<sup>16</sup>. Cette tranche d’âge représentera 26,1 % de la population en 2040. La génération des *baby-boomers* atteindra l’âge de 85 ans à partir de 2030, ainsi la classe d’âge des « 85 ans et plus » augmentera au total de + 88 % entre 2030 et 2050<sup>17</sup>.

### Une répartition géographique et territoriale du vieillissement

Selon les projections de l’INSEE, la « population vieillirait sur tous les territoires français : dans 64 départements, plus de 30 % des habitants seraient âgés de 65 ans ou plus en 2070 alors qu’aucun département n’est dans cette situation en 2018 »<sup>18</sup>. Néanmoins, le vieillissement montre une certaine répartition géographique. Ainsi, « en 2018, la part de personnes âgées est tout particulièrement élevée dans les territoires situés dans le quart sud-ouest de la France, le long de l’axe cotentin-mâconnais mais aussi sur les littoraux atlantique, méditerranéen et corse »<sup>19</sup>. Ainsi, ce sont les régions du sud de la France qui ont la plus grande proportion de personnes âgées (23,3 % en Corse, 23,7 % en Nouvelle-Aquitaine et 22,8 % en Provence-Alpes-Côte d’Azur). Certains massifs de montagne ont également un niveau de vieillissement particulièrement élevé comme les Pyrénées (28,7 %) ou le Massif central (25,0 %). À l’inverse, les espaces des pôles des grandes aires

#### Notes .....

<sup>12</sup> ANCT, *Cahier de l’Observatoire des territoires : territoires et transitions : enjeux démographiques*, 2021

<sup>13</sup> Le baby-boom est un phénomène démographique caractérisant l’augmentation de la natalité au lendemain de la Seconde Guerre mondiale dans de nombreux pays. En France, ses effets s’observent jusqu’au milieu des années 1970.

<sup>14</sup> <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2021-2022-rapport-cahier-1-demo-chap-03-06-du-vieillissement-la-gerontocroissance-deux#:~:text=Mais%20g%C3%A9rontocroissance%20et%20vieillissement%20peuvent,augmenter%20avec%20la%20m%C3%A9me%20intensit%C3%A9>

<sup>15</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4277619?sommaire=4318291#tableau-figure3>

<sup>16</sup> Institut Montaigne, *Bien-vieillir : faire mûrir nos ambitions*, mai 2021. 176 p.

<sup>17</sup> Luc BROUSSY, (2021), *Rapport interministériel sur l’adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique*.

<sup>18</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6658362>

<sup>19</sup> [https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/anct\\_211125\\_observatoire\\_des\\_territoires\\_hd-pap\\_0.pdf](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/anct_211125_observatoire_des_territoires_hd-pap_0.pdf)



d'attraction des villes<sup>20</sup> telles que Toulouse, Bordeaux, Paris, Orléans, Nantes, Rennes, Lille, Strasbourg, Metz, Reims, Poitiers ou encore Dijon, ont une proportion de personnes âgées parmi les plus faibles. Par exemple, l'Île-de-France compte seulement 14,8 % de personnes âgées et l'aire d'attraction de Paris 15,0 %. Le nord du pays ainsi que certains Drom se distinguent également assez nettement avec un faible niveau de vieillissement (18,8 % en Guadeloupe, 17,8 % dans les Hauts-de-France, 11,7 % à La Réunion et seulement 5,5 % en Guyane), notamment en raison d'une natalité élevée dans ces régions et d'une émigration régulière des jeunes adultes. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus est en revanche plus élevée en Martinique (20,5 %) qu'à l'échelle nationale. Le niveau de vieillissement pourrait de surcroît continuer à y augmenter rapidement dans les années à venir, en partie du fait d'une forte chute de leur fécondité<sup>21</sup>, accentuant d'autant plus la déprise démographique d'ores et déjà observée aujourd'hui<sup>22</sup>.

Ces disparités régionales reflètent également des différences entre espaces urbains et ruraux. En effet, le poids des personnes âgées dans les territoires est inversement proportionnel à leur niveau de densité : si les espaces denses comptent seulement 16,8 % de personnes âgées, les espaces de densité intermédiaire<sup>23</sup> en comptent 21,3 %, les espaces peu denses 21,6 %, et les espaces très peu denses 24,4 %<sup>24</sup>.

« Au-delà de cette répartition géographique, le vieillissement montre une traduction territoriale. C'est dans les couronnes des pôles, les petits pôles urbains et dans une moindre mesure dans les communes isolées<sup>25</sup> que la part des personnes âgées a le plus augmenté au cours des dix dernières années<sup>26</sup>. Plus spécifiquement, en 2018, la part des populations âgées de 65 ans ou plus (24,5 %) et de 75 ans ou plus (12,6 %) dans les communes bénéficiaires du programme Petites villes de demain (communes de moins de 20 000 habitants) est nettement supérieure aux moyennes nationales (respectivement 19,8 % et 9,3 %)<sup>27</sup> »<sup>28</sup>.

## LES BESOINS DES PERSONNE AGEES EN 2040 : QUELLES OPPORTUNITES POUR LES PETITES VILLES ?

Les personnes âgées ne constituent pas une catégorie homogène : comme le reste de la population, elle regroupe des personnes ayant des ressources financières, des modes de vie, des degrés d'autonomie, des liens sociaux et familiaux, des origines sociales et culturelles mais aussi des souhaits et des projets de vie différents. Cette catégorie regroupe même des personnes d'âges différents puisque « la progression de l'espérance de vie fait désormais se côtoyer trois générations

### Notes .....

<sup>20</sup> Insee, zonage en aires d'attraction des villes (AAV) 2020

<sup>21</sup> Passage d'environ 5 à 6 enfants par femme à la fin des années 1950 en Guadeloupe comme en Martinique, à environ 2 enfants par femme dans les années 1980 (Breton Didier, Temporal Franck. Décroissance démographique et vieillissement : une exception des Antilles françaises dans l'espace Caraïbes ? In : Études caribéennes [En ligne]. Août-Décembre 2019. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/16864>, consulté le 19 novembre 2021). À la fin des années 2010, l'indicateur conjoncturel de fécondité passe sous le seuil de 2 enfants par femme (Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil)

<sup>22</sup> Cf. article « À l'horizon 2050, l'accroissement de la population se concentrerait toujours plus le long des façades atlantique et méditerranéenne », p. 74

<sup>23</sup> Insee, Grille communale de densité 2021

<sup>24</sup> ANCT, *Cahier de l'Observatoire des territoires : territoires et transitions : enjeux démographiques*, 2021

<sup>25</sup> Insee, RP ; zonage en aires d'attraction des villes 2020

<sup>26</sup> [https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/anct\\_211125\\_observatoire\\_des\\_territoires\\_hd-pap\\_0.pdf](https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/anct_211125_observatoire_des_territoires_hd-pap_0.pdf)

<sup>27</sup> Les chiffres exposés ici sont issus des données de recensement de la population de l'Insee

<sup>28</sup> ANCT, *Cahier de l'Observatoire des territoires : territoires et transitions : enjeux démographiques*, 2021



de personnes âgées : les moins de 75 ans souvent caractérisés par le début de la retraite, la grand-parentalité, l'engagement civique et les loisirs ; les personnes entre 75 et 80 ans qui connaissent davantage de problématiques de santé, notamment les maladies chroniques ; les plus de 80 ans dont les besoins appellent progressivement un appui des aidants ou des services à la personne, le recours aux dispositifs d'assistance ou la domotique, voire l'entrée dans des logements ou hébergements adaptés »<sup>29</sup>. Il s'agit donc de bien cerner la diversité des besoins des personnes âgées et d'anticiper leur évolution à horizon 2040.

## Habitat, loisirs, mobilités, services, commerces : un gisement d'emplois et d'activités économiques

En 2019, 85 % des Français déclaraient vouloir vieillir à domicile<sup>30</sup>. Répondre à ces besoins, en tenant compte de la variété des ressources et des situations de vie des personnes âgées, a engendré depuis plusieurs années une diversification des offres qu'il s'agisse des aides à l'adaptation des logements ou des nouvelles formes d'habitat (béguinage, logements intergénérationnels, logements partagés avec services, etc.). Pour autant, « peu de personnes ont effectué au moins un aménagement d'adaptation de leur logement : 7 % des moins de 80 ans vivant à domicile et 21 % des 80 ans et plus. Or, 25 % des personnes âgées de 60 ans et plus déclarent des limitations fonctionnelles susceptibles de rendre des aménagements nécessaires (s'abaisser, s'agenouiller ou monter, descendre un escalier) »<sup>31</sup>. Le souhait de vivre à domicile engendre aussi un besoin d'accessibilité aux services, commerces, loisirs et/ou de mobilité des plus âgés qui soit sûr et en autonomie, le tout à une échelle de proximité.

21

La réponse à ces besoins est donc majeure aujourd'hui et le sera vraisemblablement à horizon 2040. Mais des variantes sont à anticiper car les personnes qui seront âgées en 2040 n'auront pas eu les mêmes vécus que les séniors actuels en matière de parcours résidentiels ou d'habitudes de consommation. De nouveaux besoins peuvent donc émerger et constituer des gisements d'emplois et d'activités économiques, comme peut-être des offres de logements adaptés en colocation, connectés et aux pièces modulables, des prestations de services mutualisant soins et loisirs ou encore des offres de mobilité individuelles adaptées à la perte d'autonomie et accessibles à tous financièrement.

Au-delà des gisements d'emploi et d'activités liés à la réponse aux besoins des futures personnes âgées, des postes seront à pourvoir en raison des départs à la retraite de la génération du « baby-boom ». En effet, « pour l'ensemble de l'économie, le taux de départs moyen sera de 28 % : autrement dit, d'ici 2030, plus d'un quart de l'emploi de 2019 aura été renouvelé du fait des séniors qui quitteront leur emploi »<sup>32</sup>. Le taux de départ dans les métiers de services à la personne (personnels de ménage, aides à domicile, assistants maternels) dépasserait 35 %<sup>33</sup>. Ainsi, dans les métiers du soin, il pourrait « manquer de main-d'œuvre, aggravant les tensions actuelles sur le recrutement »<sup>34</sup>.

### Notes .....

<sup>29</sup> [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/cget\\_vieillesse\\_final\\_basse\\_def%282%29.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/cget_vieillesse_final_basse_def%282%29.pdf)

<sup>30</sup> <https://www.ifop.com/publication/85-des-francais-interrogés-souhaitent-vieillir-a-domicile/>

<sup>31</sup> <https://www.cerema.fr/fr/actualites/logger-nos-seniors-etat-lieux-enjeu-societe>

<sup>32</sup> [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars\\_4.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf)

<sup>33</sup> [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars\\_4.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf)

<sup>34</sup> [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars\\_4.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf)



## L'adaptation au changement climatique : une opportunité pour améliorer le cadre de vie de tous

En France, sous l'effet du changement climatique, le climat a évolué depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. On observe ainsi une hausse des températures moyennes en métropole de 1,7 °C depuis 1900. C'est plus que le réchauffement constaté en moyenne mondiale, estimé à + 0,9 °C sur la période 1901-2012. Selon Météo France, le climat en France à horizon 2050 se traduirait par :

- une hausse des températures moyennes entre 0,6 et 1,3 °C (plus forte dans le sud-est en été) ;
- une augmentation du nombre de jours de vagues de chaleur en été, en particulier dans les régions du quart sud-est ;
- une diminution du nombre de jours anormalement froids en hiver sur l'ensemble de la France métropolitaine, en particulier dans les régions du quart nord-est.

Les vagues de chaleur sont des événements climatiques particulièrement impactant pour les personnes les plus âgées : « la canicule de 2003 a provoqué une surmortalité observée de 14 800 personnes en France entre le 1<sup>er</sup> et le 20 août, principalement des personnes âgées : au total, 82 % des décès attribuables à la vague de chaleur ont touché des personnes âgées de 75 ans et plus »<sup>35</sup>. En France, avant 1989, ces vagues de chaleur s'observaient en moyenne une fois tous les 5 ans. Depuis 2000, elles reviennent tous les ans. Et cette augmentation des vagues de chaleur va encore se poursuivre : elles seront deux fois plus nombreuses d'ici 30 ans<sup>36</sup>.

L'adaptation au changement climatique est ainsi un enjeu saillant pour les petites villes en vue d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées mais également de l'ensemble des habitants. Les démarches d'adaptation au changement climatique visent « à limiter les impacts du changement climatique et les dommages associés sur les activités socio-économiques et sur la nature »<sup>37</sup>. Les mesures d'adaptation au changement climatique sont complémentaires des actions d'atténuation du changement climatique qui, elles, visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour limiter l'impact des activités humaines sur le climat et l'environnement<sup>38</sup>. Conduire des mesures d'adaptation au changement climatique (ex. créer des îlots de fraîcheur, adapter au confort d'été des bâtiments publics, etc.) constitue donc une priorité face au vieillissement de la population mais c'est aussi une opportunité pour améliorer le cadre de vie de l'ensemble des habitants.

### Le plan national de gestion des vagues de chaleur

Le plan national de gestion des vagues de chaleur, présenté par M. Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, en juin 2023, vise à prolonger le dispositif canicule piloté par le ministère en charge de la santé et par Santé publique France, en l'élargissant aux impacts non directement sanitaires (transports, énergie, agriculture, éducation, sport)<sup>39</sup>. Il est destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule. Le plan national de gestion des vagues de chaleur s'appuie sur le dispositif de vigilance spécifique mis en place par Météo France et est organisé autour d'actions visant quatre publics cibles : le grand public, les jeunes et les personnes vulnérables<sup>40</sup>, les travailleurs et les entreprises, ainsi que les sportifs et les spectateurs d'événements culturels. Les actions conduites en faveur des personnes vulnérables

#### Notes .....

<sup>35</sup> Onerc, (2010), Villes et adaptation au changement climatique.

<sup>36</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/vagues-chaleur-plan-national-anticiper>

<sup>37</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/adaptation-france-au-changement-climatique>

<sup>38</sup> Les actions d'atténuation du changement climatique visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, pour limiter l'impact des activités humaines sur le climat et l'environnement.

<sup>39</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/vagues-chaleur-plan-national-anticiper>

<sup>40</sup> Dans ce plan, les personnes considérées comme vulnérables sont : les personnes âgées de 65 ans et plus, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, enfants et travailleurs.



sont : la mobilisation des jeunes en Service national universel pour inscrire ces personnes sur les registres communaux et pour conduire des actions de sensibilisation au changement climatique ; la sensibilisation des tuteurs / curateurs à la nécessité d'inscrire les personnes vulnérables sur les registres communaux.

## De la fracture numérique à la sobriété des usages

La transition numérique correspond aux mutations engendrées par l'essor du numérique, d'Internet et des réseaux sociaux à partir des années 2000. Pour éviter une fracture numérique qu'elle soit générationnelle ou sociale, l'Etat et les collectivités ont dû s'adapter en termes de couverture numérique (déploiement de la fibre optique et de la couverture mobile 4G, etc.).

L'enjeu de l'accès au numérique pour tous les citoyens et dans tous les territoires a particulièrement été mis en exergue pendant la crise de la Covid-19 qui a entraîné des usages massifs : télétravail, cours en ligne, consultation médicale, e-commerce, démarches administratives, réseaux sociaux, etc. A titre d'exemple, en 2019, 60 000 téléconsultations annuelles ont été dénombrées, contre 500 000 téléconsultations hebdomadaires en 2020<sup>41</sup>.

Si aujourd'hui, le numérique constitue un risque de fracture générationnelle, en 2040<sup>42</sup> les seniors en seront coutumiers. En effet, en 2021, 82,8 % des 45-59 ans disposaient d'un smartphone ; or les personnes de cette tranche d'âge seront les seniors de demain<sup>43</sup>. Les attentes des seniors risquent donc d'être fortes en termes de qualité des offres, réseaux, infrastructures auprès des opérateurs mais aussi de la qualité des services et démarches administratives vis-à-vis des acteurs publics. De façon plus globale, même si les technologies continueront d'évoluer, il s'agira sans doute moins d'éviter une fracture numérique auprès des seniors que de les accompagner vers des usages sobres<sup>44</sup>.

## L'accessibilité et le lien social pour des villes de courtes distances

L'aptitude à pouvoir se déplacer influe notablement sur la capacité à vivre chez soi mais aussi fortement sur le maintien du lien social et plus globalement sur l'autonomie<sup>45</sup>. La mobilité peut avoir un effet particulièrement vertueux, en améliorant ou maintenant la santé mentale et la santé physique (par exemple en recourant aux modes actifs comme la marche, le vélo, etc.). Elle permet de rester mobile plus longtemps et donc de maintenir son autonomie. Sachant que le « ressort de vie d'une personne âgée sans voiture est de 300 à 500 mètres »<sup>46</sup> et que la fréquence des déplacements diminue avec l'âge, l'enjeu pour les communes et les intercommunalités est de favoriser l'accessibilité aux services et aux commerces. Il s'agit donc d'aménager des villes de courtes distances pour permettre à chaque habitant de trouver les principaux services dont il a besoin dans un rayon de 15 minutes à pied ou de 5 minutes à vélo.

### Notes .....

<sup>41</sup> <https://www.strategie.gouv.fr/infographies/crise-covid-essor-outils-numeriques>

<sup>42</sup> Il s'agit des personnes âgées de 40 ans et plus aujourd'hui.

<sup>43</sup>

[https://www.insee.fr/fr/statistiques/6036909?sommaire=6049348#:~:text=Le%20smartphone%20est%20un%20incontournable,ou%20plus%20en%20poss%C3%A8dent%20un\).](https://www.insee.fr/fr/statistiques/6036909?sommaire=6049348#:~:text=Le%20smartphone%20est%20un%20incontournable,ou%20plus%20en%20poss%C3%A8dent%20un).)

<sup>44</sup> <https://librairie.ademe.fr/cadic/6555/guide-en-route-vers-sobriete-numerique.pdf>

<sup>45</sup>

[https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/cget\\_vieillesse\\_final\\_basse\\_def%282%29.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/cget_vieillesse_final_basse_def%282%29.pdf)

<sup>46</sup> Luc BROUSSY, (2021), Rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique.





La proximité spatiale est une aussi une opportunité pour renforcer la proximité sociale notamment vis-à-vis des personnes âgées les plus isolées et démunies. Les Petits Frères des pauvres dénombraient ainsi, en 2021, 530 000 personnes âgées en situation de mort sociale alors qu'elles étaient 300 000 en 2017, et 2 millions d'aînés isolés des cercles familiaux et amicaux alors qu'ils étaient 900 000 en 2017<sup>47</sup>. Si les mesures de distanciation sociale mises en place pour limiter la propagation du coronavirus en 2020 ont engendré une fragilisation des liens sociaux, la période de la crise a également montré la capacité d'initiatives des acteurs locaux : les réseaux d'entraide et de voisinage mais aussi de nouveaux usages numériques se sont multipliés pour maintenir le lien avec les personnes âgées. L'enjeu pour les communes et les intercommunalités est de faire en sorte que ces élans de solidarité conjoncturels se maintiennent dans la durée, en trouvant de nouvelles modalités de maintien du lien social.

## Méthode des « personas » pour imaginer le quotidien des personnes âgées en 2040

Pour identifier le quotidien des séniors à horizon 2040 et leurs besoins, le groupement composé d'EY, Generacio et Les Beaux Jours a mobilisé la méthode dite des « personas » lors du séminaire local 1. Les « personas » sont des profils types, ici de personnes ayant entre 43 et 68 ans aujourd'hui. Ces profils comprenaient différentes caractéristiques socio-économiques génériques : niveau de revenu actuel, situation maritale, niveau de qualification, degré de vulnérabilité, type de zone d'habitation où réside la personne (centre-ville, périphérie, etc.).

Les participants étaient répartis dans plusieurs groupes, chacun devait imaginer le quotidien de la personne aujourd'hui.

Le groupement EY, Generacio et Les Beaux Jours a élaboré des descriptifs prospectifs intégrant les changements pouvant être induits par les quatre transitions (changement climatique, transition numérique, transition économique et évolutions des modes de vies. A partir de ces descriptifs (cf. figure ci-dessous), les participants ont imaginé l'habitant, tel qu'il pourrait être dans 20 ans. Il s'agissait d'esquisser un « profil sensible » de cet habitant (situation familiale, type de logement, habitudes de vie, ses projets, préoccupations, ses besoins, etc.). In fine, ces différentes étapes ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'enjeux en vue d'adapter le territoire au vieillissement de la population.



Descriptifs prospectifs réalisés par Les Beaux-Jours, Generacio et EY, Séminaire local 1 Lalbenque - © Elodie BOURGEOIS (ANCT)

### Notes .....

47

[https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2017/download/Barometre%202021\\_PFP\\_%20sans%20embargo\\_BD%20%281%29.pdf?v=1&inline=1](https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2017/download/Barometre%202021_PFP_%20sans%20embargo_BD%20%281%29.pdf?v=1&inline=1)



## LES TROIS ATOUTS DES PETITES VILLES FACE AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Dans le cadre des séminaires intersites de la Fabrique Prospective, les huit élus et les partenaires nationaux engagés dans la démarche ont pu confronter les besoins des personnes qui seront âgées en 2040 (cf. ci-dessus) et les spécificités des petites villes. Ces échanges ont permis d'identifier les trois atouts des petites villes face au vieillissement de la population :

- **la proximité** : les petites villes, du fait de leur taille, sont propices à la réduction de la distance séparant chaque habitant des commerces essentiels, des services publics, des lieux culturels et des espaces verts en vue de favoriser la qualité de vie et le bien-être des habitants. L'échelle des petites villes est donc une opportunité pour développer des mobilités douces (c'est-à-dire les modes de mobilité dits actifs qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine, ainsi que tout moyen de mobilité, collectif ou individuel, contribuant à une baisse des émissions de CO<sub>2</sub><sup>48</sup>) qui bénéficieront aux seniors mais aussi au reste de la population ;
- **leur centralité** : les communes bénéficiaires du programme Petites villes de demain disposent de fonctions de centralité<sup>49</sup> permettant ainsi de répondre aux besoins des personnes âgées, notamment de santé, services, commerces et de favoriser le lien social ;
- **leur cadre de vie** : les petites villes offrent un accès privilégié à des espaces de nature qui sont sources de bien-être pour les plus âgés. Les espaces de nature sont également des lieux de rencontre permettant de développer des activités sportives et les loisirs intergénérationnels.

### Notes .....

<sup>48</sup> <https://www.vie-publique.fr/eclairage/279082-transport-le-defi-ecologique-des-nouvelles-mobilites>

<sup>49</sup> Base permanente des équipements, INSEE : cette base répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. En 2021, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.



# LES PROGRAMMES D'ACTION DES HUIT PETITES VILLES

Dans le cadre de la Fabrique Prospective, chaque commune accompagnée a constitué un groupe de travail local composé d'acteurs de son choix. Le groupement EY, Generacio et Les Beaux Jours a animé quatre séminaires locaux avec chacun de ces groupes de travail, en vue de les aider à se projeter dans le long terme et à coconstruire un programme d'actions à mener à court terme.

## GRANVILLE

Située dans la Manche, Granville est une station balnéaire au cœur de la baie du Mont-Saint-Michel. La commune est attractive en raison de son cadre de vie : avec ses ports, son quartier insulaire constitué des îles Chausey et le site historique de la Haute-Ville. En raison notamment de son attractivité touristique, la commune est confrontée à des problématiques de logement (tension immobilière). Les logements sont souvent peu adaptés au maintien à domicile des personnes âgées. Granville comptait 12 558 habitants en 2020<sup>50</sup>. Les personnes âgées de 60-74 ans et de 75 ans et plus représentaient respectivement 25,2 % et 20,9 % de la population.

La Ville a mis en place un service dédié aux seniors : le pôle senior qui assure des fonctions de guichet unique. Il a pour mission d'« informer et orienter les seniors et leur entourage dans leurs démarches administratives et pratiques, promouvoir les dispositifs d'aides à la disposition des seniors, répondre aux attentes et besoins d'accompagnement des seniors, grâce à une base documentaire interne partagée avec le centre local d'information et de coordination »<sup>51</sup>. Cet engagement en faveur des personnes âgées s'est concrétisé par l'adhésion de Granville en 2016, au Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) (cf. encadré, p.29) :

Dans le cadre de la Fabrique Prospective, Jean-René Ledoyen, adjoint au maire de Granville, a réuni une quinzaine d'acteurs locaux : Union nationale de l'aide des soins et des services aux domiciles de la Manche, services de la commune et de l'intercommunalité, associations locales, service d'aide à domicile, etc. Ils ont élaboré collectivement une vision autour de trois axes pour mieux adapter la commune au vieillissement de la population à horizon 2040 :

- *d'anciens bâtiments et locaux inoccupés sont réhabilités en logements afin d'éviter l'étalement urbain. La commune propose notamment aux aides à domicile, pour un faible loyer, des logements dans l'écoquartier de la ville et dans la résidence intergénérationnelle ;*
- *la Ville a largement développé son offre en résidences intergénérationnelles avec une nouvelle résidence construite et deux bâtiments réhabilités ;*
- *des professionnels interviennent directement au domicile des seniors pour les aider à utiliser la domotique, les technologies en faveur du maintien à domicile.*

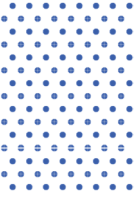
Dans la perspective de répondre à cette vision, Jean-René Ledoyen et les acteurs du territoire ont coconstruit un programme d'actions autour 3 axes :

- **adapter le parc de logements existants et les constructions neuves au maintien à domicile** : développer des opérations de rénovation/adaptation dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (cf. encadré p.29) ; mettre en place une campagne de sensibilisation

### Notes .....

<sup>50</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-55502>

<sup>51</sup> <https://www.ville-granville.fr/vivre-au-quotidien-demarches-services/senior/pole-senior/>



auprès des bailleurs sociaux et privés, propriétaires bailleurs et occupants pour l'adaptation des logements au vieillissement ;

- **organiser un événement « Ville Amie des Aînés : séniors et alors ! »** afin de présenter les résultats de la Fabrique Prospective à l'ensemble des séniors et faire connaître les professionnels locaux qui peuvent répondre à leurs besoins (cf. encadré page suivante) ;
- **créer une formation de « coach sénior »** pour un public de professionnels d'aide à domicile, aide-soignant, accompagnement éducatif et social (cf. Quatre pistes d'action nationales, page 45).

### **La semaine du « bien vieillir sur le territoire granvillais »**

Organisée par la ville de Granville en juin 2023, la semaine du « bien vieillir » visait à sensibiliser, à informer et à orienter les seniors vers les dispositifs, les actions et les projets existants sur le territoire granvillais. Le public cible de cette première édition était les « jeunes seniors ». Chaque journée était montée autour de thématiques du Réseau francophone des villes amies des aînés (espaces extérieurs et bâtiments ; transports, mobilité et habitat ; information et communication ; lien social et solidarité ; culture et loisirs ; participation citoyenne et emploi ; autonomie, services et soins). Au programme, des ateliers d'initiation, des mises en situation, des tables rondes, des conférences, des repas partagés, des ateliers intergénérationnels et des parcours mobilité.

### **Favoriser la colocation intergénérationnelle à Granville**

En raison notamment de son attractivité touristique, la commune de Granville connaît de fortes tensions immobilières. Pour faire face à cette problématique et lutter contre l'isolement des séniors, le pôle sénior de la Ville s'est associé au comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)<sup>52</sup> de Granville Terre et Mer en vue de développer la colocation intergénérationnelle. Il s'agit de permettre à des séniors (60 ans et plus) disposant de chambres libres de les louer à des jeunes (16-30 ans) ayant besoin d'un logement temporaire. Un contrat de location et une charte formalisent la cohabitation intergénérationnelle. Ils définissent la forme, les modalités de la cohabitation et les engagements de chacun.

Depuis 2022, le pôle sénior accompagne dans la démarche les séniors et le CLLAJ. Les deux entités apportent un soutien dans la définition des modalités d'engagement de chacun, donnent des conseils à chaque étape et assurent une médiation tout au long de la cohabitation. Granville a adhéré au réseau national de la cohabitation intergénérationnelle Cohabilis<sup>53</sup>.

### **MaPrimeAdapt'**

Annoncée par le Président de la République en mars 2022 et par la Première ministre dans sa feuille de route des « 100 jours » le 26 avril 2023, MaPrimeAdapt' est une nouvelle aide pour favoriser l'adaptation des logements au vieillissement et au handicap qui sera lancée au 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'objectif est d'adapter 250 000 logements d'ici 2027, pour un budget total de 1,5 milliard d'euros.

Notes .....

<sup>52</sup> Le CLLAJ de Granville terre et mer informe et aide les jeunes de 16 à 30 ans dans les démarches d'accès au logement. Sa mission consiste à favoriser l'accueil, l'accès et le maintien au logement des adolescents et jeunes adultes. Il joue également un rôle d'interface entre le bailleur et le locataire.

<sup>53</sup> Cohabilis regroupe près de 40 structures qui mettent en œuvre des solutions d'habitat partagé sur tout le territoire français



Distribuée par l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'aide sera réservée aux ménages propriétaires occupant leur logement ou les locataires du parc privé dont les revenus n'excèdent pas 30 000 € pour un couple<sup>54</sup>. Elle sera versée aux personnes de 70 ans et plus sans condition de perte d'autonomie, et sera ouverte aux personnes de 60 à 69 ans en perte d'autonomie précoce (GIR 1 à 6), ainsi qu'aux personnes en situation de handicap quel que soit leur âge.

Les taux de subvention des travaux seront différenciés en fonction du revenu du ménage (70 % pour les ménages aux revenus très modestes et 50 % pour les ménages aux revenus modestes).

Un accompagnateur sera chargé de faciliter les démarches des bénéficiaires de la demande d'aide jusqu'au versement de la subvention. Les travaux financés par MaPrimeAdapt' seront déterminés grâce à un diagnostic du logement obligatoire pour construire un projet ajusté en fonction des besoins.

## JOIGNY

Avec 9 381 habitants en 2020<sup>55</sup>, Joigny était la troisième ville la plus peuplée du département de l'Yonne. Les personnes âgées de 60-74 ans et de 75 ans et plus représentaient respectivement 16,5 % et 13 % de la population

Joigny compte 19 immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques et est labellisée « ville d'art et d'histoire »<sup>56</sup>. La commune est bien desservie grâce à la gare SNCF (environ à 1h de Paris en train) et à sa proximité de l'autoroute A6. Au départ de la gare, la « p'tite navette » (service de transport urbain gratuit financé par la ville de Joigny et assuré par Transarc) dessert la ville.

Dans le cadre de la Fabrique Prospective, Frédérique Colas et Bernadette Monnier, adjointes au maire de Joigny, ont réuni une dizaine d'acteurs (DDT, associations, services de la commune) du territoire. Ils ont élaboré une vision autour de trois axes pour mieux adapter la commune au vieillissement de la population à horizon 2040 :

- *Les séniors se déplacent grâce aux mobilités douces dans la commune de Joigny et alentours.*
- *La vie de quartier est forte dans chacun des secteurs de la commune (jardins partagés, tiers-lieux, commerces...). Les activités intergénérationnelles, autour de la couture et du maraîchage par exemple, rassemblent les habitants et permettent de réduire l'isolement des séniors.*
- *De nouveaux types d'habitations pour les séniors se sont développés (colocation, résidence sénior, résidence intergénérationnelle). Les séniors ont le choix entre de l'habitat individuel ou collectif.*

Pour traduire cette vision, les élus et les acteurs locaux ont identifié trois axes de travail :

- **rendre la ville accessible aux séniors en développant les mobilités douces** : aménagement de pistes cyclables, mise en place de bornes électriques, groupe de travail citoyen sur un plan de circulation des mobilités douces ;
- **créer un tiers-lieu intergénérationnel** (cf. Quatre pistes d'action nationales, p.44) ;
- **réhabiliter et développer les résidences intergénérationnelles** : identifier les logements vacants, les réhabiliter et les adapter aux séniors.

### Notes .....

<sup>54</sup> 40 000 € en Île-de-France.

<sup>55</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-89206>

<sup>56</sup> Créé en 1985, le label « Ville ou pays d'art et d'histoire » est attribué par le ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et pays d'art et d'histoire, aux communes ou groupements de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protection-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire>



## Joigny, une ville amie des aînés

En 2006, l'Organisation mondiale de la santé lance la démarche « Villes amies des aînés » (VADA) pour inciter les territoires à mieux s'adapter aux besoins des aînés. En France, Belgique et Suisse, la démarche est accompagnée par le Réseau francophone Villes amies des aînés (RFVAA)<sup>57</sup>. Structuré en association, le réseau compte aujourd'hui 289 collectivités adhérentes. L'adhésion permet aux collectivités d'être accompagnées aux défis de la transition démographique, de bénéficier de voyages d'études, de disposer d'informations (accès à des ressources : partage d'expériences, rapport, baromètre, etc.), et d'être formées sur les démarches participatives avec les habitants âgés.

Le RFVAA propose aussi à ses adhérents un appui pour obtenir le label « Ami des aînés® » qui vient garantir la qualité des politiques publiques entreprises par la collectivité locale dans le cadre d'une meilleure prise en considération du vieillissement de la population sur son territoire. Le label est obtenu pour une durée de 6 ans et se décline en quatre niveaux (cf. [dossier de présentation du label](#)).

Joigny a adhéré au RFVAA en 2019. Dans la perspective d'une labellisation, la commune a organisé en 2022 des concertations avec l'ensemble de la population ainsi que des ateliers citoyens autour des huit thématiques du RFVAA (les espaces extérieurs et bâtiments ; transports et mobilité, habitat ; information et communication ; lien social et solidarité ; culture et loisirs ; participation citoyenne et emploi ; autonomie, services et soins).

## L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est un outil de réhabilitation du parc immobilier bâti. Elle vise à améliorer l'offre de logements (surtout celle des logements locatifs) et à maintenir ou développer les services de voisinage. Chaque OPAH se matérialise par une convention signée entre l'Etat, l'Anah et la collectivité contractante. Elle est d'une durée de 3 à 5 ans. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires. En complément de l'OPAH classique, il existe une gamme d'OPAH thématiques pour des problèmes d'habitat spécifiques : OPAH renouvellement urbain (RU) ; OPAH revitalisation rurale (RR), OPAH copropriétés dégradées.

Une OPAH se prépare avec :

- une phase de diagnostic qui recense les dysfonctionnements du quartier ou des immeubles du périmètre choisi : problèmes urbains, fonciers, sociaux, état du bâti, conditions de vie des habitants...
- une étude préalable qui préconise les solutions à apporter aux dysfonctionnements soulevés lors du diagnostic et qui définit les objectifs qualitatifs et quantitatifs à mettre en œuvre dans l'opération programmée.

### Notes .....

<sup>57</sup> Créé en 2012, le Réseau francophone des « Villes amies des aînés » (RFVAA) est une association indépendante d'intérêt général, affiliée au réseau mondial des « Villes et communautés amies des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il est la seule structure bénéficiant officiellement de cette affiliation en France. Centre d'expertises et de ressources sur l'accompagnement des territoires aux enjeux du vieillissement, l'objectif du réseau est de favoriser l'intégration des enjeux de la transition démographique au sein des politiques publiques à travers la promotion et le développement de la démarche « Villes amies des aînés » au niveau francophone. Source : <http://www.villesamiesdesaines-rf.fr/images/association/2022-Plaquette-presentation-RFVAA.pdf>



## JONZAC

La commune de Jonzac se situe en Charente-Maritime à environ 105 kilomètres (km) de La Rochelle et 90 km de Bordeaux. Un TER relie Bordeaux à Jonzac en une heure. Ville-centre de la communauté de communes de la Haute-Saintonge, pôle administratif et ville commerciale particulièrement active, Jonzac est l'une des quatre sous-préfectures du département. La ville accueille également un lycée polyvalent. Baignée par la rivière de la Seugne, la ville s'est développée originellement sur deux collines de la rive droite, les monts Balaguier et Montguimar, où se dressent ses deux principaux monuments : l'église Saint-Gervais-Saint-Protas et le château. La ville dispose d'équipements comme le parc aquatique « Les Antilles de Jonzac » qui accueille 400 000 visiteurs par an, le centre des congrès ou le casino<sup>58</sup>. La commune est également une des plus jeunes stations thermales de France, l'eau thermale ayant été exploitée à partir de 1979. Avec près de 17 000 curistes accueillis chaque année, elle se classe 7<sup>e</sup> station thermale française<sup>59</sup>.

Jonzac est lauréate de plusieurs labels : Trésor de Saintonge, Sites et cités remarquables, Station verte, 100 plus beaux détours de France mais également depuis avril 2023 de [l'appel à manifestation d'intérêt « Habitat inclusif : fabrique à projets »](#) (cf. encadré p.32) lancé par l'ANCT, en partenariat avec la Banque des territoires et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), dans le cadre de la démarche « bien vieillir » du programme Petites villes de demain.

La commune comptait 3 542 habitants en 2020<sup>60</sup>. Les personnes âgées de 65 à 74 ans et de 75 ans et plus représentaient respectivement 22,9 % et 18,6 % de la population.

Barbara Lachamp, adjointe au maire de Jonzac et Hélène Dubus-Héraud, conseillère municipale, ont réuni une vingtaine d'acteurs pour participer aux séminaires locaux de la Fabrique Prospective : services de la commune et de la communauté de communes, associations, habitants, centre de loisirs, etc.). Leur vision idéale de Jonzac en 2040 s'organise autour de quatre axes :

- *Le centre-ville est réaménagé (bancs, îlots de fraîcheurs, trottoirs etc.). Les rues sont végétalisées. Grâce à ces îlots de fraîcheur, les séniors et l'ensemble des habitants peuvent se promener à l'ombre et se reposer sur les bancs.*
- *Une « maison de la transmission inter-âge » été créée. Il s'agit d'un lieu d'échange de savoirs (cuisine, maraîchage, couture, utilisation du numérique etc.), et d'échange de services. Cette maison est animée par des séniors bénévoles, qui proposent de nombreux ateliers.*
- *Un tiers-lieu « cyber café » a été développé et met à disposition des ordinateurs aux habitants. Il permet aux séniors d'être formés aux usages du numérique.*
- *Une résidence intergénérationnelle a été construite dans le centre-ville.*

Afin de traduire cette vision, les élues et les acteurs locaux ont coconstruit un programme d'actions en quatre axes :

- **végétaliser la commune** : réaliser le diagnostic des zones à ombrager et identifier les matériaux et végétaux appropriés ; permettre un cheminement végétalisé entre les principales places de la ville et entre les différents commerces du centre-ville (cf. Quatre pistes d'action nationales, p. 49) ;
- **créer un tiers-lieu intergénérationnel** : organiser un atelier de consultation lors d'un événement et un temps de travail au lycée pour recueillir l'avis des jeunes (cf. Quatre pistes d'action nationales, p.44) ;

### Notes .....

<sup>58</sup> [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/Livret%20du%20participant\\_2.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-06/Livret%20du%20participant_2.pdf)

<sup>59</sup> <https://villedejonzac.fr/decouvrir/histoire-et-patrimoine/historique>

<sup>60</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-17197>



- **adapter les logements au vieillissement de la population** : identifier les types d’habitat possibles au regard des besoins exprimés par les plus âgés (colocation, habitat partagé, habitat inclusif etc.) ; créer une équipe pluridisciplinaire intercommunale (ergothérapeutes, architectes etc.) en vue de favoriser le maintien à domicile ;
- **créer le « guide du Jonzacais »** avec une rubrique dédiée aux séniors pour notamment mieux faire connaître les différentes aides locales.

### L'ombrière « ciel fleuri » de Jonzac

A Jonzac, le nombre annuel de jours de vagues de chaleur<sup>61</sup> à horizon 2050 pourrait s’élever à 15 jours (valeur haute<sup>62</sup>) ou encore à 7 jours (valeur médiane<sup>63</sup>)<sup>64</sup>, contre 2 en moyenne entre 1976 et 2015<sup>65</sup>. Afin de s’adapter aux impacts actuels et futurs du changement climatique, la commune a choisi en 2022 de mettre en place des ombrières dans le centre-ville médiéval qui est particulièrement minéral. Par la même occasion, elle a décidé de renouveler des jardinières basses qui constituent la délimitation entre chaussée et trottoir dans certaines zones du cœur de ville. Ce changement de jardinières permet la plantation d’arbres d’essences locales. Actuellement, Jonzac étudie la possibilité de proposer des permis de végétaliser pour permettre les plantations à même le sol. L’objectif est de lutter contre l’inconfort et les coups de chaleur que peuvent connaître en particulier les plus âgés sensibles aux hausses des températures<sup>66</sup>.



Ombrière à Jonzac, ©Julie RAGOT (ANCT)

#### Notes .....

<sup>61</sup> Un jour est considéré en vague de chaleur s’il s’inscrit dans un épisode, se produisant l’été, d’au moins cinq jours consécutifs pour lesquels la température maximale quotidienne excède la normale de plus de cinq degrés.

<sup>62</sup> Valeur haute des projections climatiques au milieu du siècle (2041-2070)

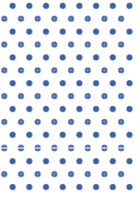
<sup>63</sup> Valeur médiane des projections climatiques au milieu du siècle (2041-2070)

<sup>64</sup> <https://meteofrance.com/climadiag-commune>

<sup>65</sup> <https://meteofrance.com/climadiag-commune>

<sup>66</sup> <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/lombriere-ciel-fleuri-jonzac-1164>





## Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Habitat inclusif – la fabrique à projets »

A l'occasion de la première rencontre nationale du programme Petites villes de demain, en 2021, Jacqueline Gourault, alors ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, et Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'autonomie, ont conforté la démarche « Bien vieillir dans les Petites villes de demain » dans les Petites villes de demain en annonçant le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt « Habitat inclusif » porté par l'ANCT, la CNSA et la Banque des territoires. L'habitat inclusif « constitue une forme « d'habiter » complémentaire au domicile (logement ordinaire) et à l'accueil en établissement (hébergement). Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé »<sup>67</sup>.

L'AMI vise à permettre aux porteurs de projets, privés ou publics, quel que soit le degré d'avancement de leur projet, de bénéficier d'un accompagnement en ingénierie dès l'entrée dans le dispositif, d'une mise en visibilité nationale, d'un accompagnement local sur mesure, ainsi que d'une mise en réseau entre lauréats. Trois accompagnements en ingénierie sont proposés :

- la Banque des territoires accompagne la conduite d'études et le montage du projet immobilier via la mobilisation de son marché à bons de commande ;
- l'ANCT accompagne le montage du projet immobilier via son marché à bons de commande ;
- la CNSA accompagne le montage du projet social via l'attribution d'une subvention d'un forfait de 15 000 €.

Durant cette démarche expérimentale déployée en 2022, 116 projets, localisés dans 65 départements, ont été sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement. Chaque projet a recueilli le soutien du conseil départemental concerné.

Notes .....

<sup>67</sup> <https://www.cnsa.fr/grands-chantiers/habitat-inclusif/quest-ce-que-lhabitat-inclusif>

# 116

## projets d'habitat inclusif accompagnés

Les périodes de sélection en 2022

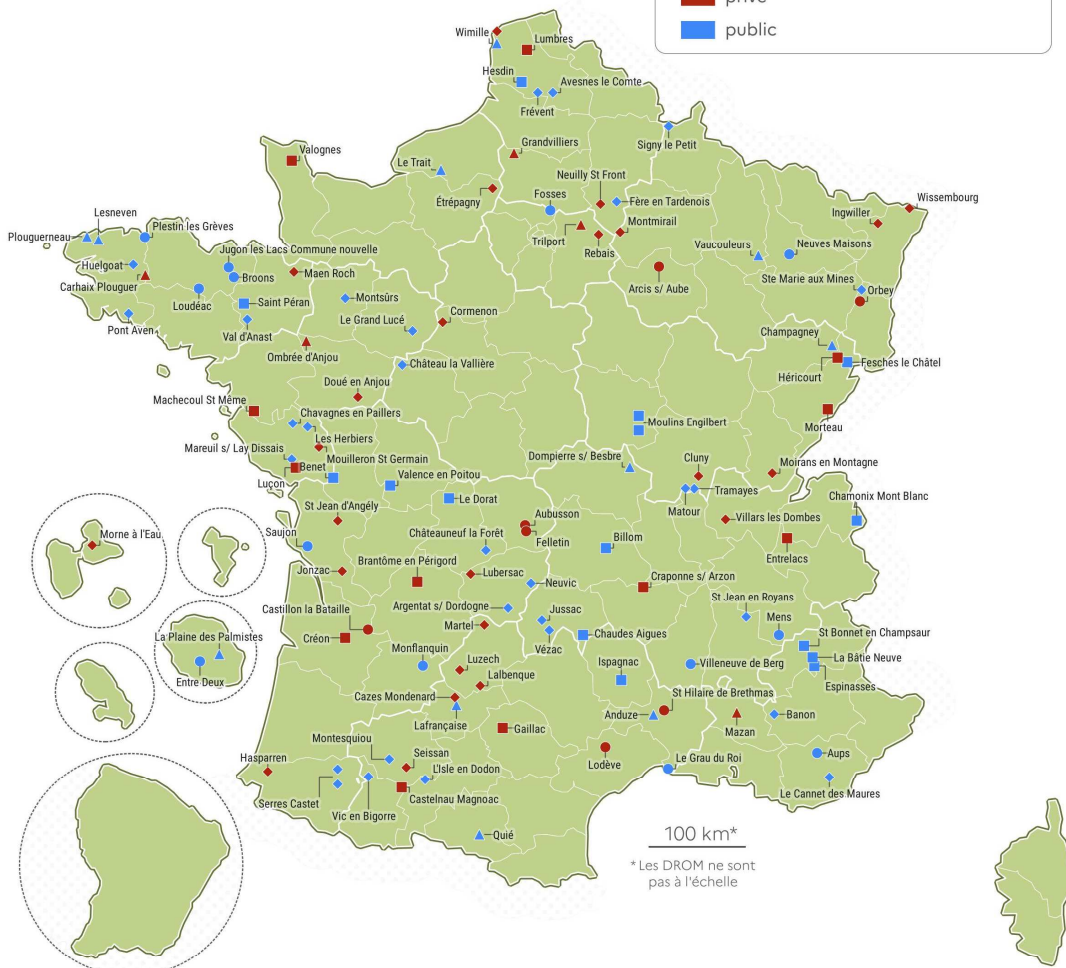
- février
- juillet
- ▲ septembre

Les périodes de sélection en 2023

- ◆ avril

Statut du porteur de projet

- privé
- public



Source : ANCT 04/2023 - Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 08/2023



## LA CÔTE SAINT-ANDRÉ

La Côte Saint-André est située entre les métropoles de Lyon et Grenoble auxquelles elle est reliée par un réseau routier qui la place à une heure de trajet maximum de chacune d'entre elles. La ville est classée au titre des « sites patrimoniaux remarquables » par le ministère de la Culture qui désigne « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ». Il en découle des règles particulières qui s'additionnent à celles du plan local d'urbanisme intercommunal. La Côte Saint-André est également connue pour être la ville natale du musicien Hector Berlioz auquel un festival (créé en 1979 et est organisé par l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) et Isère Dauphiné Alpes (AIDA)) de renommée nationale et internationale<sup>68</sup>. Un musée départemental consacré à Berlioz se situe dans la commune. La commune est par ailleurs un pôle de centralité puisqu'elle accueille l'essentiel de l'offre du territoire intercommunal en matière d'enseignement secondaire et postbac (deux collèges, un lycée polyvalent, deux lycées privés, un lycée agricole) et un peu plus qu'un quart des emplois<sup>69</sup>.

La Côte Saint-André comptait 4 817 habitants en 2020<sup>70</sup>. Les personnes âgées de 60-74 ans et de 75 ans et plus représentaient respectivement 18 % et 13,1 % de la population.

Joël Gullon, maire de la Côte Saint-André et président de la communauté de communes Bièvre Isère, a réuni une vingtaine d'acteurs du territoire dans le cadre de la Fabrique Prospective : services de la commune et de la communauté de communes, la vice-présidente du CCAS, un bénévole du réseau Lisa<sup>71</sup>, un sapeur-pompier volontaire, des personnels de santé (psychologue, médecin retraitée, pharmacienne), des associations, le conseil départemental, etc. Ils ont défini collectivement leur vision idéale de la Côte Saint-André à horizon 2040 en matière d'adaptation au vieillissement :

- *Dans la commune, les constructions neuves ainsi que les travaux de rénovation prennent en compte les enjeux climatiques. Les bâtiments sont résistants et résilients aux différents aléas comme les tempêtes, les canicules, etc. Tous les bâtiments de la ville ont été isolés. Des aménagements écologiques ont été réalisés sur certains bâtiments (ex : jardins sur les toits), qui permettent également de développer le lien social. Les logements sont évolutifs et modulables et peuvent s'adapter aux besoins des seniors, des familles, etc. Les espaces publics sont végétalisés afin de s'adapter aux conséquences du changement climatique.*
- *Les compétences des aînés sont valorisées et les liens intergénérationnels renforcés (échanges de savoirs, etc.). La commune a un rôle pro-actif : elle informe ses habitants seniors pour qu'ils puissent profiter de tous les services de la ville.*
- *Les réseaux de trocs et d'entraide se sont développés. Les formations du Repair café<sup>72</sup> sont fréquentées et les seniors partagent leurs connaissances avec d'autres habitants ou apprennent de nouvelles techniques de réparation.*
- *Des logements dédiés aux seniors sont situés dans un périmètre « favorable au vieillissement », c'est-à-dire avec toutes les commodités accessibles à pied. Il existe des résidences autonomie en centre-ville qui permettent aux plus âgés de profiter des commerces et services de proximité.*

### Notes .....

<sup>68</sup> <https://www.festivalberlioz.com/histoire-du-festival/>

<sup>69</sup> <https://bievre-isere.com/ms/plui/le-plui-de-bievre-isere/les-documents-du-plui-en-vigueur-au-05-01-2022/>

<sup>70</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38130>

<sup>71</sup> Ce réseau est basé sur l'engagement volontaire de bénévoles qui effectuent des visites au domicile des personnes âgées. L'objectif est de lutter contre l'isolement social.

<sup>72</sup> Les *Repair cafés* sont des ateliers organisés pour apprendre à réparer ensemble nos objets défectueux.



Afin de traduire concrètement cette vision, Joël Gullon et les membres du groupe de travail de la Côte Saint-André ont coconstruit un programme d’actions en six points :

- végétaliser la commune : cartographier les zones à végétaliser et identifier des cheminements prioritaires ; mettre en place du mobilier urbain adapté aux séniors ; créer des jardinières partagées pour développer la culture de légumes de proximité, etc. ;
- développer les mobilités douces : identifier les nouvelles voies à aménager ; sensibiliser et former les habitants notamment les séniors via des cours de vélos avec les associations de « vélo école » ; développer les lignes de covoiturage en identifiant les points d’intérêt de la commune ;
- renforcer la consommation durable et raisonnée ainsi que l’échange de services intergénérationnels : redynamiser le système d’échange local (Sel) (cf. encadré ci-dessous) ; créer un Repair café ;
- proposer une offre de logements adaptés aux séniors : lancer un projet d’habitat inclusif ; créer des nouveaux logements sociaux adaptés aux séniors et intégrer les enjeux climatiques dans la conception des logements ; informer les séniors sur les aides existantes relatives à l’adaptation des logements à la perte d’autonomie ;
- assurer l’information et l’accès aux droits de tous : créer un poste de médiateur numérique ; développer des formations à la cybersécurité ; s’abonner à l’application « PanneauPocket »<sup>73</sup> ;
- favoriser la vie locale et les liens intergénérationnels : désigner des « élus référents de quartier » afin notamment d’animer la vie locale ; relancer les animations de quartiers (ex. fêtes des voisins) en veillant à l’inclusion des séniors ; accompagner les séniors dans leur engagement associatif (faire connaître les associations locales, éditer un annuaire des associations, etc.) et favoriser leur formation ainsi que l’interconnaissance entre bénévoles, etc.

### **Le système d’échange local (Sel) de La Côte Saint-André**

Le Sel est une alternative au système économique actuel. Il s’agit d’un système d’échange de biens et de services au sein d’un groupe fermé, le plus généralement constitué en association de type 1901. A ce jour, 840 Sel sont référencés en France selon [l’annuaire des Sel](#).

A La Côte Saint-André, c’est un collectif d’habitant accompagné par le centre social et la mairie qui a initié le Sel en 2016. Il s’agit d’une manière d’envisager le troc, pour échanger librement des biens et équipements, savoirs et services, sans utiliser d’argent mais en se référant à une monnaie locale symbolique, baptisée « Griotte ». Ainsi soixante Griottes correspondent à une heure de service rendu. Les nouveaux membres bénéficient d’un capital de soixante Griottes au départ. Les comptes des adhérents sont plafonnés à 1 500 Griottes afin d’éviter les déséquilibres d’offres ou de demandes entre les membres.

## **LALBENQUE**

Lalbenque est une petite ville située dans le Lot, à environ 15 minutes de Cahors et 30 minutes de Montauban en voiture. La commune est connue pour sa production de truffes noires du Quercy et attire de nombreux touristes pour son célèbre marché aux truffes. Lalbenque comptait 1 836 habitants en 2020<sup>74</sup>. Les personnes âgées de 60 à 74 ans et de 75 ans et plus représentaient respectivement 22,2 % et 10,1 % des habitants. Avec Limogne-en-Quercy (773 habitants), elle est un des pôles de centralité réunissant des équipements et services du quotidien (supérette, écoles, médecin généraliste, etc.) autour desquels s’articule le fonctionnement du territoire de la

### Notes .....

<sup>73</sup> PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre aux habitants en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

<sup>74</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-46148>



communauté de communes Lalbenque-Limogne<sup>75</sup>. Les logements situés dans le centre-ville de Lalbenque sont atypiques : les pièces de vie sont la plupart du temps situées au premier étage, les rendant ainsi peu accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Liliane Lugol, maire de Lalbenque, a réuni une vingtaine d'acteurs (habitants, caisse d'assurance retraite et de la santé au travail, services de la commune et de la communauté de communes, département, services déconcentrés de l'Etat) dans le cadre de la Fabrique Prospective. Ce groupe de travail local a élaboré une vision autour de trois axes pour faire de Lalbenque un territoire adapté au vieillissement de la population à horizon 2040 :

- *Le réaménagement du centre-ville est finalisé et adapté pour que les séniors puissent s'y promener et se reposer (nombreux îlots de fraîcheur, bancs ombragés, trottoirs larges et sécurisés).*
- *Les séniors se déplacent grâce aux mobilités douces (vélos cargo, vélos électriques, petites voitures électriques, trottinettes) car des pistes cyclables ont été aménagées.*
- *Les habitants vivent dans des logements adaptés à leur niveau d'autonomie (domotique, lit médicalisé, etc.). Une maison de l'âge a été créée à Lalbenque et porte à connaissance des séniors les nouvelles technologies favorisant le maintien à domicile. Les séniors peuvent venir tester et personnaliser ces produits en fonction de leurs besoins.*

Le groupe de travail local a coconstruit un programme d'actions en 4 axes pour traduire cette vision:

- **créer des îlots de fraîcheur** (cf. Quatre pistes d'action nationales, p.49). L'adaptation au changement climatique et notamment aux vagues de chaleur est apparue comme un enjeu saillant à Lalbenque. Selon Météo-France, à horizon 2050, il y aurait chaque année 9 jours<sup>76</sup> très chauds à Lalbenque<sup>77</sup> (la valeur de référence est de 3<sup>78</sup>) ;
- **développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle** (réseau de transports en commun, covoiturage, etc.) ;
- **sensibiliser les séniors au « bien vieillir »** notamment en organisant un événement incluant des temps de retours d'expériences et des témoignages ;
- **réhabiliter des logements comportant un appartement témoin équipé de domotique.**

### **Encourager la cohésion sociale grâce au tiers-lieu à Lalbenque**

Dans la perspective de favoriser le « vivre ensemble » par les liens intergénérationnels et la création d'espaces de travail partagés, la commune de Lalbenque a mené début 2021 un projet de tiers-lieu avec l'appui de l'Association pour le développement par la formation des projets et acteurs du territoire<sup>79</sup>. Un groupe de travail réunissant une dizaine d'acteurs (élus, responsables associatifs, chefs d'entreprises, retraités, salariés, nouveaux et anciens habitants de Lalbenque, etc.) a ainsi travaillé pendant un an à la définition des objectifs et activités du futur tiers-lieu. En septembre 2022, le conseil municipal a validé l'idée d'installer le tiers-lieu dans l'ancien presbytère et son jardin. La coordination et l'animation de l'ensemble des activités du tiers-lieu sont assurées depuis 2022 par l'association « La tresse »<sup>80</sup>.

#### Notes .....

<sup>75</sup> [https://www.lot.gouv.fr/IMG/pdf/plui\\_cc\\_de\\_lalbenque-limogne\\_pve.pdf](https://www.lot.gouv.fr/IMG/pdf/plui_cc_de_lalbenque-limogne_pve.pdf)

<sup>76</sup> Il s'agit de la valeur médiane des projections climatiques au milieu du siècle (2041-2070). La valeur haute est de 17 jours très chauds.

<sup>77</sup> Un jour est considéré comme très chaud si la température dépasse 35°C au cours de la journée.

<sup>78</sup> Période de référence (1976 -2005)

<sup>79</sup> Association créée par des acteurs du développement local pour accompagner les porteurs de projet de développement rural en Occitanie.

<sup>80</sup> <https://lalbenque.fr/un-tiers-lieu-a-lalbenque/>



## MORNE-A-L'EAU

La commune de Morne-à-l'Eau se situe en Guadeloupe à l'ouest de l'île de Grande-Terre. Morne-à-l'Eau comptait en 2020 près de 16 223 habitants<sup>81</sup>. L'indice de vieillissement<sup>82</sup> y est passé en 10 ans de 53,4 en 2008 à 85,1 en 2018<sup>83</sup>. En 2019, les personnes âgées de 60 ans à 74 ans et de 75 ans et plus représentaient respectivement 19,3 % et 10 % de la population<sup>84</sup>.

Depuis 2015, la commune mène un projet d'écoquartier (« Cœur de Grippon »). Ce projet est issu des débats conduits lors de l'élaboration de l'Agenda 21. L'écoquartier vise à reconstruire le centre-bourg en intégrant les principes du développement durable. Il est axé sur la rénovation du bâti historique par la reconquête des « dents creuses » et des « friches ». Face au vieillissement de la population, l'amélioration de l'habitat via une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (OPAH-RU) (cf. encadré p.29) constitue un levier d'amélioration du cadre de vie des citoyens. Le projet d'écoquartier prévoit notamment de réhabiliter 11 hectares de dents creuses et de délaissés urbains sur les 54 hectares du projet, le développement d'un volet déplacement ambitieux avec la création de pistes cyclables, de solutions de déplacement innovant, la création de 400 places de parking perméables, la création de spots de biodiversité (parcs, jardins, jardins partagés, etc.), un éclairage public performant permettant une économie de plus de 70 % des dépenses et la plantation de 1 000 arbres pour lutter les îlots de chaleur urbains<sup>85</sup>.

Dans le cadre de la Fabrique Prospective, Anaïs Emmanuel, Christian Colombo et Joubert Luce, adjoints au maire de Morne-à-l'Eau, ont mobilisé un groupe de travail d'une quarantaine de personnes (associations, services de la commune et de l'intercommunalité, services à domicile, services déconcentrés de l'Etat, direction régionale de la Banque des territoires, habitants, etc.).

Le groupe de travail local a défini une vision en quatre axes pour faire de Morne-à-l'Eau un territoire du « bien vieillir » à horizon 2040 :

- *Tous les quartiers ont des commerces de qualité dans lesquels les séniors ont l'habitude d'aller acheter les produits locaux dont ils ont besoin au quotidien. Les circuits courts sont privilégiés par les séniors. Les commerçants ont mis en place un système de livraisons à domicile (courses, repas, etc.).*
- *L'eau courante est présente et fonctionnelle dans l'ensemble des maisons de la commune. Il n'y a plus de coupures d'eau. Les aînés ont accès à une eau de qualité, et les maisons sont équipées de chauffe-eaux solaires et de citernes pour faire face aux sécheresses<sup>86</sup>.*
- *Les outils numériques ont été pleinement intégrés aux différents réseaux de transport en commun. Les habitants peuvent désormais suivre en temps réel les horaires de passage et les*

### Notes .....

<sup>81</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97116>

<sup>82</sup> « L'indice de vieillissement mesure le rapport entre la population des 65 ans ou plus et la population des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont à peu près présents dans les mêmes proportions sur le territoire, plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées ». Source : Cahier n°1 - Territoires et transitions : enjeux démographiques, ANCT, 2021.

<sup>83</sup> La ville présente un profil vieillissant tout en conservant des quartiers « jeunes » (Cocoyer et Rousseau en particulier). La part des plus de 75 ans et de 80 ans dans la population est respectivement de 9,7 % et 6 %. Source : EY, Generacio et Les Beaux Jours.

<sup>84</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97116>

<sup>85</sup> <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/initiatives/projet-coeur-grippon>

<sup>86</sup> Selon l'Observatoire de l'eau en Guadeloupe, le taux moyen de perte sur le réseau de distribution d'eau potable en 2020 s'élevait à 60,4 % en Guadeloupe et proche de 60 % à Morne-à-l'Eau. Plusieurs facteurs expliquent la différence entre le volume mis en distribution et le volume réellement consommé : de nombreuses fuites sur les réseaux de distribution ; la vétusté des compteurs d'eau qui sous-estiment les volumes et les piquages clandestins sur les réseaux. Source : <https://www.observatoire-eau-guadeloupe.fr/services-publics-eau-assainissement/eau-potable/>





*itinéraires des bus, navettes et bus des mers<sup>87</sup>. Les aînés peuvent ainsi se déplacer de manière plus simple et sécurisée en limitant leurs temps d'attente aux arrêts et en sécurisant les horaires de leurs trajets.*

- *Les séniors participent à de nombreux ateliers intergénérationnels, durant lesquels ils transmettent leurs savoirs aux enfants de la commune (agriculture, histoire de la Guadeloupe, cuisine, tricot...). Ces ateliers sont organisés dans tous les quartiers de la ville.*

Pour concrétiser cette vision, les élus et le groupe de travail ont coconstruit un programme d'actions autour de sept axes :

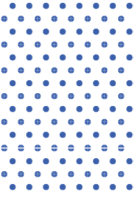
- **proposer un espace public réinvesti par les séniors au quotidien** : identifier et matérialiser les zones inondables<sup>88</sup> pour les faire connaître aux habitants ; cartographier les lieux de convivialité ; créer des espaces végétalisés et les valoriser ; sécuriser les trottoirs pour permettre aux séniors de se déplacer ;
- **offrir aux habitants le choix de vivre dans un habitat favorable au « bien vieillir »** : créer des logements adaptables aux séniors dans les nouveaux programmes de logements sociaux ; identifier les différents concepts d'habitat pouvant faire partie d'un parcours résidentiel sénior ; mettre en place un guichet unique pour favoriser l'accès aux aides visant à l'amélioration des logements en intégrant les enjeux du vieillissement dans le cadre de l'opération groupée d'amélioration des logements ; réaliser une consultation pour identifier les besoins des séniors en matière d'habitat ; systématiser les citernes de stockage d'eau pour l'ensemble des logements occupés par des séniors afin d'éviter les coupures d'eau dans le logement de personnes potentiellement vulnérables ;
- **proposer une offre de transport multimodale en favorisant l'autonomie des séniors** : mettre en place un taxi social ; développer l'utilisation du covoiturage et des cyclopushes ; créer une application de transport conçue avec une ergonomie validée par les séniors ;
- **favoriser l'accès à une offre de commerces et services de qualité et de proximité** : faire renaître les « Lolos » (cf. encadré p.39) et commerces de bouche (primeur, boucher, boulanger) ; créer une épicerie solidaire ; sensibiliser les séniors au « bien manger » ; définir les modèles économiques pouvant pérenniser les commerces de proximité à l'échelle de la commune ; faire évoluer les « Lolos » en distinguant trois possibilités : le « Lolo physique », le « Lolo ambulante » (bus), le « Lolo virtuel » (vente en ligne) ;
- **assurer une dynamique de concertation et de coconstruction avec les séniors de la commune et favoriser les initiatives citoyennes** : intégrer la démarche « Villes amies des aînées » (cf. encadré p.29) ; créer un conseil des séniors ; développer un programme « Fifty-Fifty » (cf. encadré p.39) ; créer des capsules vidéo pour diffuser les informations à destination des séniors de la commune ;
- **favoriser l'implication des séniors dans la vie locale** : créer un guide des associations locales portant sur le « bien vieillir » ; créer un Sel (cf. encadré p.35) ; créer une « maison de la transmission inter-âge » afin de favoriser les liens entre les générations (échange de savoirs, organisation de discussions/débats thématiques, etc.) ;
- **favoriser l'appropriation des outils numériques** : organiser des formations à l'usage des outils numériques à destination des séniors ; créer un tiers-lieu mettant à disposition des ordinateurs au sein du marché aux vivres<sup>89</sup>.

Notes .....

<sup>87</sup> Il s'agit d'une navette maritime qui est incluse dans le réseau de transport de l'agglomération.

<sup>88</sup> Morne-à-l'Eau fait partie des territoires à risques d'inondation (TRI) pour les types d'inondation suivants : par une crue à débordement lent de cours d'eau et par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau. Source : <https://plu-cadastre.fr/morne-a-eau-97111/>

<sup>89</sup> Marché de la ville.



## Les « Lolos » de Morne-à-l’Eau : des commerces de proximité pour lutter contre l’isolement des séniors

La commune de Morne-à-l’Eau a l’objectif de favoriser et de maintenir les commerces de proximité dans l’ensemble de la ville. Pour ce faire, elle travaille avec les bailleurs sur des projets de réhabilitation de rez-de-chaussée en commerces de proximité appelés « Lolos ». Un manager de commerce<sup>90</sup> est également chargé de trouver les repreneurs (sur la base d’un recensement). Il assure une mission d’animation, de promotion et de coordination des commerces locaux. Aujourd’hui la commune compte 33 « Lolos ». Au-delà de leur fonction de commerce, les « Lolos » sont des lieux de rencontres et participent à lutter contre l’isolement des personnes âgées. A titre d’exemple le « Lolo Peyi » a été créé et est géré par Michelle Makaia Zenon (ancienne élue et retraitée). Ce Lolo est « une petite boutique de proximité rénovée, basée non pas sur des produits importés mais sur la production locale issue de la biodiversité du territoire. La buvette laisse place à un espace tiers-lieu, ouvert à tous, professionnels et tout public »<sup>91</sup>. Il s’agit d’un espace de « convivialité, intergénérationnel, interculturel, de solidarité entre les plus jeunes et les plus âgés, entre ceux qui ont le savoir et ceux qui ne l’ont pas »<sup>92</sup>.



Lolo à Morne-à-l’Eau, © Generacio

## Le « fifty-fifty » de Loos-en-Gohelle<sup>93</sup>

En 2005, Jean-François Caron, alors maire de Loos-en-Gohelle, lance le dispositif « fifty-fifty » afin de partager les responsabilités entre ville et habitants dans le cadre d’un projet d’aménagement. Le dispositif repose sur trois principes « gagnant-gagnant » : une idée, un appui de la commune et une convention. Ainsi lorsque les Loossois (citoyen, groupe d’habitants, association, école, etc.) ont une idée ou une revendication, ils peuvent saisir la commune pour transformer cette idée en un projet d’intérêt général visant à l’amélioration du cadre de vie. S’ils s’engagent à la mettre en œuvre et à en assurer la pérennité via le respect de la convention, la municipalité accompagne son essor et sa réalisation en soutenant financièrement et techniquement le projet. En revanche, la réalisation et la gestion doivent être effectuées par les demandeurs ou avec la commune dans une optique partenariale. Depuis le lancement du « fifty-fifty », plusieurs centaines de Loossois se sont impliqués dans la démarche pour une moyenne de 5 à 6 projets par an (ex. réfection des chemins ruraux en lien avec les agriculteurs)<sup>94</sup>.

### Notes .....

<sup>90</sup> Le manager de commerce de Morne-à-l’Eau a été cofinancé par la Banque des territoires pour une période d’un an renouvelable une fois.

<sup>91</sup> <https://blog.akteboutique.com/ti-pawol-le-blog-akt/rencontre-avec-lolo-peyi>

<sup>92</sup> <https://blog.akteboutique.com/ti-pawol-le-blog-akt/rencontre-avec-lolo-peyi>

<sup>93</sup> <https://www.banquedesterritoires.fr/loos-en-gohelle-amplifie-les-initiatives-citoyennes-grace-au-fifty-fifty>

<sup>94</sup> <https://loos-en-gohelle.fr/wp-content/uploads/2022/08/20210712-Livret-fifty-fifty-et-engagement-citoyen.pdf>





## SAINTE-MARIE

Située dans le nord-est de la Martinique et sur la côte Atlantique, Sainte-Marie comptait en 2020 14 843 habitants dont 19,8 % de personnes âgées de 60 ans à 74 ans et 12,4 % de personnes âgées de 75 ans et plus<sup>95</sup>. La commune, bordée par l'océan Atlantique au nord-est, est également une commune littorale au sens de la loi littoral. Etant donné que Sainte-Marie ne comprend pas d'Ehpad, la commune valorise et met en place des services visant au maintien à domicile (ex. portage de repas). Néanmoins, la majorité des logements sont vieillissants voire insalubres, rendant difficile le maintien à domicile. Cela a notamment un impact sur la prise en charge des habitants lors des épisodes cycloniques auxquels la commune est confrontée<sup>96</sup>. Ainsi, celle-ci réfléchit à ouvrir un centre d'hébergement d'urgence, pour accueillir les habitants notamment les personnes les plus vulnérables lors de ces épisodes.

Bruno Nestor Azérot, maire de Sainte-Marie et président de la communauté d'agglomération du nord de la Martinique, et Rosette-Calixte Chinama, adjointe au maire, ont réuni une quinzaine d'acteurs du territoire (associations locales, services de la commune et de l'intercommunalité, services déconcentrés de l'Etat, collectivité territoriale de Martinique, etc.) dans le cadre de la Fabrique Prospective. Ils ont collectivement défini une vision autour de quatre axes pour faire de Sainte-Marie un territoire adapté au vieillissement de la population à horizon 2040 :

- *Des coachs se déplacent au domicile des séniors pour les informer sur les événements et l'offre sportive, culturelle et de loisirs etc. Les coachs peuvent aider les séniors dans leurs démarches administratives.*
- *Certains séniors louent une partie de leur logement inoccupé à des étudiants et jeunes actifs.*
- *Le réseau de transport en commun s'est développé mais ne maille pas tous les quartiers. C'est pourquoi la commune a mis en place des transports à la demande pour permettre aux séniors isolés de se déplacer.*
- *Le centre-ville a été réaménagé pour répondre aux besoins des séniors (îlots de fraîcheur, bancs ombragés, parcours sportif, parcs, trottoirs élargis etc.).*

40

---

Pour traduire concrètement cette vision, le groupe de travail local a coconstruit un programme d'actions autour de huit axes :

- **créer un tiers-lieu intergénérationnel** (cf. Quatre pistes d'action nationales, p.44) ;
- **proposer une offre de logements adaptés aux séniors** (ex. collocation, béguinage) ;
- **développer un réseau de solidarité par quartier avec une structure de veille et de contrôle** : recenser les séniors isolés, alerter en cas de cyclone, etc. ;
- **favoriser l'accès des séniors à la culture** en mettant en place une programmation annuelle (expositions, théâtre, spectacles, ateliers d'écriture et de danse etc.) ;
- **mettre en place une « conciergerie rurale »** proposant des services de proximité (ex. blancherie écoresponsable) ;
- **recruter des coachs séniors** (cf. Quatre pistes d'action nationales, p.45) ;
- **développer des modes de transport adaptés aux séniors** : communiquer sur les offres de transport existantes (transport urbain et transport de personnes à mobilité réduite), créer un service de transports à la demande fonctionnant avec une application pour la réservation, recruter des chauffeurs ;
- **renforcer et valoriser les actions en faveur des aidants** : porter à connaissance les associations en faveur des aidants ; créer une « maison des aidants » afin de les aider et éviter les risques

Notes .....

<sup>95</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-97228>

<sup>96</sup> <https://meteofrance.mq/fr/cyclone>



d'épuisement ; proposer des activités et des soutiens en faveur des aidants (voyages, soutien psychologique, relais, etc.).

## **Aux Antilles, les enjeux prégnants du vieillissement de la population et de la gérontocroissance**

Sainte-Marie, comme de nombreuses communes de Martinique, est particulièrement concernée par le vieillissement de la sa population et le phénomène de gérontocroissance. En effet, en 2050, la Martinique sera la collectivité territoriale la plus âgée de France (elle était 74<sup>e</sup> en 2013, sur 101 départements). La part des personnes âgées de 65 ans et plus représentera 42,3 % de la population contre 16,9 % en 2013<sup>97</sup>. Ces phénomènes constatés en Martinique sont imputables à plusieurs facteurs. Le territoire perd des habitants sous l'effet de mouvements migratoires défavorables et de la diminution de la fécondité. Les départs de l'île sont principalement le fait des jeunes et se produisent au moment de leurs études supérieures ou de la recherche d'un premier emploi.

Entre 2006 et 2016, la Martinique a perdu plus de 20 000 habitants<sup>98</sup>. La tendance se poursuit puisqu'entre 2016 et 2020, la Martinique a perdu près de 4 000 personnes par an et les projections montrent que cette tendance va se poursuivre jusqu'en 2050, quel que soit le scénario<sup>99</sup>. Cette évolution démographique fait apparaître une répartition géographique où les actifs sont présents au centre et au sud de l'île (22 % de la population vit à Fort-de-France), alors que les retraités sont plutôt concentrés au nord et à l'extrême sud, et que la population de plus de 75 ans vit dans le nord de l'île.

Comme la Martinique, l'ensemble des Antilles françaises connaît un fort vieillissement de sa population.

Dans ce contexte, la DGOM avec l'appui de la Société française de prospective a lancé en 2022 une étude intitulée « La démographie aux Antilles : opportunité pour un renouveau des territoires ? étude prospective à l'horizon 2040 ». Dans ce cadre, quatre scénarios exploratoires ont été esquissés. Le premier (« Au fil de l'eau ») prolonge les tendances actuelles d'évolution démographique et de réponse des politiques publiques, avec une situation s'aggravant au fil des années. Le deuxième scénario (« Une réponse aux besoins des aînés ») propose *a minima* des réponses aux besoins grandissants des aînés.

Le troisième scénario (« Le vieillissement, atout pour le développement de la société ») fait du vieillissement de la population un atout relancer les territoires autour d'une silver économie élargie. Le quatrième scénario (« Vers un nouveau modèle de développement ou la sortie de l'impasse »), le plus audacieux, inverse le processus de « mal développement » en freinant le départ des jeunes par une redynamisation générale des sociétés antillaises autour de multiples nouvelles activités (économie bleue, circulaire, tourisme durable, en plus de la silver économie)<sup>100</sup>.

### Notes .....

<sup>97</sup> <https://www.senat.fr/rap/r22-658/r22-6581.pdf>

<sup>98</sup> La Martinique comptait 399 002 habitants en 2006 et 376 480 habitants en 2016.

<sup>99</sup> <https://www.senat.fr/rap/r22-658/r22-6581.pdf>

<sup>100</sup> <https://www.societefrancaisedeprospective.fr/wp-content/uploads/2023/04/Rapport-Prospective-Vieilliss-Antilles-VF.pdf>

## STENAY

Stenay est située dans le nord-ouest de la Meuse à environ 45 minutes de voiture de Verdun, et limitrophe avec les Ardennes et la Belgique. La commune assure des fonctions de centralité sur son territoire avec trois écoles, un collège, un lycée polyvalent, une maison familiale rurale (MFR), un Ehpad (150 places), un institut médico-éducatif (IME), un centre médico-psycho-pédagogique (CMPP), un cinéma, le musée de la bière récemment rénové, etc. En 2019, la commune de Stenay comptait 2 507 habitants : les personnes âgées de 60 à 74 ans et de 75 ans et plus représentaient respectivement 19,7 % et 16,5 % de la population<sup>101</sup>.

Stéphane Perrin, maire de Stenay, a réuni une vingtaine de participants dans le cadre de la Fabrique Prospective : associations locales, conseil départemental, direction départementale des territoires, services de la commune et de l'intercommunalité, maire de la commune voisine de Dun-sur-Meuse, directeur de l'Ehpad, deux lycéennes, etc. Leur vision de la commune à horizon 2040 pour assurer le « bien vieillir » s'organise en trois axes :

- *De nouveaux types d'habitations pour les seniors ont été développés (colocation, résidence senior, résidence intergénérationnelle). Les seniors ont le choix entre l'habitat individuel ou collectif.*
- *Les logements de la commune sont rénovés (rénovation des toitures et énergétiques). En conséquence, les seniors bénéficient d'un meilleur confort de vie (logements adaptés aux fortes chaleurs et au froid l'hiver).*
- *La télémédecine a été développée pour favoriser l'accès aux soins. Le personnel de l'Ehpad de la commune est formé et réalise les téléconsultations pour les seniors de la commune et des alentours.*

42

Le groupe de travail local a défini un programme d'actions en quatre axes pour traduire cette vision :

- **créer un tiers-lieu intergénérationnel** (cf. Quatre pistes d'action nationales, p.44) ;
- **développer la télémédecine** notamment en s'associant au projet d'ouverture d'un Ehpad hors les murs<sup>102</sup> à Stenay ;
- **adapter les logements** : réaliser une enquête auprès des futurs seniors pour connaître leurs besoins ; réhabiliter et rénover les logements vacants en logements modulables/adaptables dans le centre-bourg ;
- **créer un poste de « coach senior »** (cf. Quatre pistes d'action nationales, p.46).

### E-Meuse Santé : l'accès aux soins grâce au numérique

En 2019, le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des territoires lancent, dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA)<sup>103</sup>, le programme « Territoires d'innovation » afin de faire émerger les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. 24 projets sont lauréats dont « E-Meuse santé » porté par le département de la Meuse en

#### Notes .....

<sup>101</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-55502>

<sup>102</sup> L'Ehpad « hors les murs » est un dispositif permettant aux personnes âgées dépendantes de bénéficier des offres et des technologies disponibles en Ehpad directement à domicile. L'objectif est de permettre aux personnes de continuer à vieillir chez elles en toute sécurité, et prévenir les situations à risque.

<sup>103</sup> Le Programme d'investissements d'avenir a été initié en 2010 par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Sur la période 2020-2024, le PIA 4 est doté de 20 milliards d'euros.



partenariat avec les départements de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle et de la région Grand-Est.

E-Meuse Santé a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins pour tous grâce à la santé numérique et repose sur trois axes :

- « définir, par l'expérimentation, les conditions optimales de déploiement de l'innovation numérique en santé, depuis la prévention jusqu'au suivi des patients qui souffrent de pathologies chroniques ;
- tester des modèles organisationnels et des services innovants portés par les acteurs de terrain issus de ces expérimentations ;
- évaluer les résultats sanitaires, économiques et sociétaux de cette double approche sur la prise en charge de la santé pour les citoyens des territoires concernés »<sup>104</sup>.

La commune de Stenay souffre d'un grand éloignement des structures médicales en particulier des hôpitaux (40 minutes en voiture pour le centre hospitalier le plus proche). Pour pallier cette problématique, la commune expérimente la téléconsultation dans le cadre E-Meuse Santé.

### **Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors porté et coordonné par le Réseau francophone des « Villes amies des aînés » (RFVAA)<sup>105</sup>**

A l'initiative du ministère en charge de l'autonomie et avec l'engagement financier et stratégique de la CNSA et de la Banque des territoires, le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors, porté et coordonné par le Réseau francophone des « Villes amies des aînés », est doté de 8,5 millions d'euros pour la période 2022-2023. Ce fonds constitue un outil au service des collectivités et de leur groupement, visant à soutenir les projets qui répondent au défi du vieillissement de leur population. Pour en bénéficier, elles doivent candidater à l'appel à projets permanent (cf. cahier des charges [en ligne](#)).

Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors se décline en 3 axes :

- l'ingénierie de développement d'une politique de l'âge pour les territoires. Cet appui comprend une bourse d'appui pour les collectivités, en vue de faciliter un accès à l'ingénierie grâce au support d'un prestataire pour la structuration du pilotage, la réalisation de l'état des lieux ou de la démarche participative ;
- la création de projets, afin de favoriser l'émergence d'actions concrètes dans les territoires en vue d'une amélioration de l'environnement social et de l'environnement bâti à destination des aînés. Les subventions allouées pour cet axe peuvent aller jusqu'à 40 000 € ;
- l'ingénierie pour accélérer la transformation des projets du territoire. L'objectif est ici d'apporter aux collectivités un soutien au montage des projets et études d'opportunité, de faisabilité et de préfiguration de projets de construction et/ou de rénovation, en particulier autour de l'habitat des aînés. Il s'agit de soutenir les réflexions sur les services, favoriser la structuration de coopérations multi-acteurs, à travers notamment l'appui à la rédaction d'un cahier des charges, le financement d'études et le soutien au montage juridique, financier et foncier des projets. Pour cela, des bourses de 4 000 € à 25 000 € (en fonction de la catégorie peuvent être attribuées aux lauréats)<sup>106</sup>.

#### Notes .....

<sup>104</sup> <https://www.meuse.fr/le-departement/agit-pour-vous/grands-projets/e-meuse-sante-un-programme-ambitieux-pour-la-meuse>

<sup>105</sup> Le cahier des charges du fonds est disponible en ligne : <https://villesamiesdesaines-rf.fr/files/ressources/500/512-fonds-d-appui-pour-des-territoires-innovants-seniors-cahier-des-charges.pdf>

<sup>106</sup> [https://www.apvf.asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Guide-Bien-veillir-dans-les-petites-villes\\_APVF-BPCE-FSE\\_21-06.pdf](https://www.apvf.asso.fr/wp-content/uploads/2023/06/Guide-Bien-veillir-dans-les-petites-villes_APVF-BPCE-FSE_21-06.pdf)



# QUATRE PISTES D'ACTION NATIONALES

Lors des séminaires intersites de la Fabrique Prospective, les élus des huit PVD et les partenaires nationaux ont travaillé sur les points de blocage à lever pour faciliter l'adaptation des petites villes au vieillissement de la population. Il ressort de ces échanges quatre pistes d'action visant à répondre aux besoins des personnes qui seront âgées en 2040.

## DES TIERS-LIEUX INTERGENERATIONNELS

Le concept actuel de tiers-lieu « reprend l'idée d'un espace ouvert, hybride, qui facilite la rencontre entre des acteurs hétérogènes et la mutualisation de ressources aux services de projets individuels et collectifs. Il en ressort que les tiers-lieux sont à la fois des espaces physiques dédiés au travail et aux activités collectives mais aussi des espaces sociaux d'échanges entre acteurs »<sup>107</sup>. Les tiers-lieux connaissent un fort développement : en 2021, France tiers-lieux<sup>108</sup> dénombrait 2 500 tiers-lieux et 3500 en 2022<sup>109</sup>.

L'idée de tiers-lieux intergénérationnels a été portée par plusieurs des petites villes engagées dans la Fabrique Prospective. L'objectif est de favoriser les liens sociaux et la solidarité, quelles que soient les tranches d'âge, au travers d'animations. Afin d'accompagner les PVD dans le montage de tels tiers-lieux, les participants à la Fabrique Prospective ont identifié trois pistes d'action :

- **la création d'un guide pratique** composé de retours d'expérience, de définitions, de modèles de conventions ou chartes, de fiches de postes d'animateur, de conseils sur la conception et la gestion du projet ;
- **un accompagnement technique** : diagnostics des besoins du territoire, identification des partenaires, définition du modèle économique et juridique, aide à la rédaction du cahier des charges, aide à l'identification des investisseurs, etc. ;
- **l'organisation de temps d'échange** sur les tiers-lieux intergénérationnels, notamment dans le cadre du [le club des PVD](#)<sup>110</sup>, pour bénéficier de retours d'expérience.

### Les « tiers-lieux compagnons »

Les « tiers-lieux compagnons » est un réseau animé par France tiers-lieux. Il s'agit de tiers-lieux volontaires pour accueillir, orienter, conseiller et accompagner des porteurs de projets de tiers-lieux. Cette forme de compagnonnage s'inscrit dans le long terme et dans une logique de réciprocité. Le tiers-lieu ayant bénéficié du compagnonnage s'engage à contribuer en retour aux actions du réseau, ou à lui-même partager ses expériences. [Une charte](#) formalise les engagements pris par les tiers-lieux qui rejoignent ce réseau. En 2022, 514 tiers-lieux compagnons étaient recensés et identifiés sur [la cartographie nationale des tiers-lieux](#).

#### Notes .....

<sup>107</sup> <http://s3files.fondation-ta.org.s3.amazonaws.com/Rapport%20Mission%20Coworking%20-%20Faire%20ensemble%20pour%20mieux%20vivre%20ensemble.pdf>

<sup>108</sup> France tiers-Lieux est un groupement d'intérêt public qui a pour objet d'appuyer l'émergence, le développement et la pérennisation des tiers-lieux en France.

<sup>109</sup> <https://francetierslieux.fr/tiers-lieux-chiffres/>

<sup>110</sup> Le club des Petites villes de demain permet le partage d'expériences et la montée en compétence des bénéficiaires, là où l'ingénierie et l'appui thématique viennent leur apporter des outils concrets pour mettre en œuvre le projet de revitalisation.



## Un tiers-lieu dans mon Ehpad, exemple du projet de Le Moule (Guadeloupe)

L'appel à projets « Un tiers-lieu dans mon Ehpad » lancé en 2022 par la CNSA, encourage des initiatives visant à ouvrir les Ehpad sur leur quartier, au travers de lieux coconstruits avec les habitants, les voisins, et les acteurs de la vie sociale locale. Il s'inscrit dans un objectif global de transformation de l'offre d'Ehpad permettant « de concilier le soin, la sécurité et la pleine citoyenneté des plus âgés »<sup>111</sup>.

3 millions d'euros sont réservés au financement des 25 projets lauréats, dont 13 aménagements extérieurs et 6 cafés solidaires. Parmi ces lauréats figure l'Ehpad « les Perles Grises » situé dans la commune de Le Moule en Guadeloupe. Le projet de tiers-lieu repose sur « la tenue d'activités intergénérationnelles (expressions théâtrales, danse, contes, gymnastique, etc.), d'évènements culturels (type représentations musicales), et d'un bureau équipé mis à disposition du grand public. Le tout s'inscrit dans une procédure collective déjà enclenchée lors de la création d'un parcours de santé en extérieur. Capter le public environnant ; c'est l'objectif que se fixent les partenaires que sont le CCAS, les associations culturelles, sportives, sociales et artistiques »<sup>112</sup>. Le coût du projet est estimé à 280 000 € et le montant de la subvention à 150 000 €.

## DES MANAGERS DE LIEN SOCIAL OU COACH SÉNIOR

45

Afin de renforcer les liens sociaux, plus particulièrement avec les plus âgés et les plus isolés, trois petites villes engagées dans la Fabrique Prospective ont mis en avant la nécessité de s'appuyer sur des acteurs dédiés qui assureraient des fonctions de « coach sénior » ou « manager de lien social ». Dans le cadre des séminaires intersites de la Fabrique Prospective, les participants ont coconstruit une **trame de fiche de poste (cf. page suivante) et identifié les modalités envisageables par les petites villes pour assurer ces fonctions** : [service civique](#)<sup>113</sup>, [volontariat territorial en administration \(VTA\)](#)<sup>114</sup> (cf. encadré p.47), animateurs de quartier.

### Notes .....

<sup>111</sup> [https://www.cnsa.fr/documentation/20220121\\_com\\_aap\\_tiers\\_lieux.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/20220121_com_aap_tiers_lieux.pdf)

<sup>112</sup> [https://www.cnsa.fr/documentation/20220121\\_com\\_aap\\_tiers\\_lieux.pdf](https://www.cnsa.fr/documentation/20220121_com_aap_tiers_lieux.pdf)

<sup>113</sup> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13278>

<sup>114</sup> Le VTA permet aux collectivités territoriales rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés le temps d'une mission de 12 à 18 mois maximum, au service de l'ingénierie de leurs projets.

## Trame de la fiche de poste d'un manager de lien social

Intitulé du poste	
Manager de lien social / coach sénior	
Nature du poste	
Modalités	<i>[préciser la modalité : VTA, service civique, etc.]</i>
Thématique	Animation locale et lien social
Lieu d'affectation	<i>[commune et/ou intercommunalité + service]</i>
Niveau d'études	<i>[si VTA bac+2]</i>
Date limite de candidature	<i>[date]</i>

Description de l'organisation	
<i>[Présenter la commune / l'intercommunalité]</i>	
Description des missions	
<p>Le manager de lien social a pour missions d'animer la vie locale et de favoriser la cohésion entre les générations (transmission des savoirs, coordination des associations, information aux séniors dans leurs démarches administratives, etc.). Il portera une attention particulière aux séniors en situation d'isolement et de détresse sociale. Le manager de lien social sera amené à proposer et mener des actions en faveur de la vie locale et culturelle (ex. organisation d'événements, etc.). Dans un premier temps, le manager de lien social devra recenser l'ensemble des associations locales (culturelles, sportives, d'entraide, en faveur des personnes âgées, etc.).</p>	
Compétences et connaissances	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Capacité à travailler en équipe ;</li> <li>• Connaissances des dispositifs et acteurs en matière de mobilité, santé, logement, etc.</li> <li>• Connaissances de l'offre culturelle et de loisirs de la commune / intercommunalité ;</li> <li>• Connaissances des aides à destination des séniors (aides sociales, aide au logement, etc.) ;</li> <li>• Capacité à construire et rechercher des partenariats ;</li> <li>• Capacité à coordonner et/ou participer à des actions partenariales (associations, collectivités, Etat, etc.) ;</li> <li>• Pouvoir identifier les situations de détresse sociale chez les séniors.</li> </ul>	
Savoir-être	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualités pédagogiques, écoute ;</li> <li>• Qualités relationnelles ;</li> <li>• Capacité à gérer des situations d'urgence ;</li> <li>• Force de proposition.</li> </ul>	
Partenaires	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions locales ;</li> <li>• Associations de la commune et de l'intercommunalité ;</li> <li>• Collectivités territoriales (région, département) ;</li> <li>• Services de l'Etat ;</li> <li>• France services ;</li> <li>• Professionnels de santé et médico-sociaux ;</li> <li>• Lycées, maison familiale rurale ;</li> <li>• Services de la commune et de l'intercommunalité (ex. CCAS, communication, etc.).</li> </ul>	
Conditions particulières d'exercice	
<p>Le poste peut entraîner des déplacements à l'échelle de l'intercommunalité / commune. La fonction requière le permis B.</p>	



## Le volontariat territorial en administration (VTA)

Lancé par l'Etat en 2021, le volontariat territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Initié dans le cadre de l'Agenda rural en 2021, le VTA poursuit un double objectif :

- renforcer la capacité d'ingénierie des collectivités rurales en leur permettant de bénéficier des compétences de jeunes âgés de 18 à 30 ans, titulaires au minimum d'un bac + 2 pour une mission de 12 à 18 mois en faveur de l'élaboration d'un projet de revitalisation territoriale ;
- permettre à des jeunes de vivre une expérience professionnelle au sein de collectivités rurales.

Outre l'aide financière à la collectivité d'un montant forfaitaire de 15 000 euros par VTA, il a également été annoncé par Dominique Faure, ministre chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, l'ajout pour l'année 2023 d'une aide « sac-à-dos » pour chaque jeune s'engageant dans la démarche afin de l'aider à couvrir ses dépenses d'installation sur le territoire. Ainsi, 5 000 euros peuvent être mobilisés pour aider le VTA sur le territoire (caution de location, achat de mobilier, frais de déplacements de son territoire d'origine vers le lieu de son VTA, prise en charge des allers-retours avec son habitation d'origine pendant la durée de sa mission, etc.).

## UNE COMMUNAUTE NUMERIQUE « BIEN VIEILLIR DANS LES PVD »

Afin de partager des informations sur le « bien vieillir », les participants à la Fabrique Prospective se sont prononcés en faveur de la création d'une communauté numérique spécifique. Cette communauté pourrait être intégrée à la plateforme Osmose<sup>115</sup> animée par le programme PVD de l'ANCT et proposer :

- un renvoi vers la [plateforme Aides-Territoires](#)<sup>116</sup> pour accéder aux aides existantes pour financer des projets d'adaptation au vieillissement de la population et recevoir des messages d'alertes sur les nouveautés (appels à projets, appels à manifestation d'intérêt, etc.).
- des fiches sur des projets inspirants détaillant les montages juridiques et financiers ou la méthodologie pour monter un projet en lien avec la plateforme « Habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale (Hapi) » ( cf. encadré p.48) et la [plateforme Solutions des élus](#)<sup>117</sup> ;
- des ressources documentaires (cf. exemples en annexes) ;
- un annuaire d'acteurs ressources : communes et EPCI, services de l'Etat, associations, têtes de réseau, etc. ;
- des webinaires thématiques (ex. habitat partagé, tiers-lieux intergénérationnels, etc.).

Dans le prolongement des échanges au sein de la communauté, des **visites apprenantes** pourraient être organisées dans le cadre des clubs PVD départementaux en vue de favoriser les échanges entre pairs, à l'image de [l'Atelier In situ organisé à Jonzac les 13 et 14 juin 2023 « Comment accompagner les transitions démographiques dans vos territoires »](#) (cf. encadré p.48) ou des voyages d'études du type de ceux proposés par le RFVAA.

### Notes .....

<sup>115</sup> Proposée par la Direction interministérielle du numérique, la plateforme Osmose permet aux agents de l'État et de ses établissements publics d'animer en ligne une communauté professionnelle.

<sup>116</sup> Aides-territoires est une startup d'État portée par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (avec le soutien de l'Agence nationale de cohésion des territoires et de la Direction générale des infrastructures de transport et de la mer. Les aides disponibles dans le cadre du programme PVD sont accessibles depuis la plateforme.

<sup>117</sup> Il s'agit d'une plateforme d'initiatives porté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'ANCT et le Conseil national de la refondation.





## **L'association « Habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale »**

En 2021, le groupe Caisse des dépôts, la fondation des Petits frères des pauvres et le réseau de l'Habitat partagé et accompagné (Hapa)<sup>118</sup> ont lancé, l'association « Habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale » (Hapi) afin de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur de l'habitat inclusif et d'accélérer le déploiement de projets d'habitat inclusifs.

Au travers de la plateforme [monhabitatinclusif.fr](https://monhabitatinclusif.fr), Hapi met à disposition des solutions et des aides que les porteurs de projet peuvent mobiliser (interlocuteurs en fonction des départements, montage juridique du projet, recherche des financements aux différents stades de leur développement, recherche de partenaire, etc.).

Des fiches projets et capsules vidéo sont également disponibles sur la plateforme.

## **Le guide « bien vieillir dans les petites villes »**

L'APVF, en partenariat avec France silver eco et la Caisse d'épargne, a publié en juin 2023 un guide à destination des élus des petites communes intitulé « [Bien vieillir dans les petites villes](#) ». L'objectif de ce guide est de porter à connaissance les aides financières ou en matière d'ingénierie mais aussi de présenter les acteurs régionaux en lien avec le « bien vieillir » qui peuvent apporter un soutien aux petites villes (conseils départementaux et régionaux, gérontopôles, etc.). Le guide met aussi en avant des témoignages d'élus et des retours d'expériences.

Un [webinaire de présentation](#) du guide « Bien vieillir dans les petites villes » organisé par l'Association des petites villes de France (APVF), Caisse d'Épargne et France Silver Eco s'est tenu en juin 2023.

48

## **Atelier in situ « Comment accompagner les transitions démographiques dans vos territoires ? » (ANCT, Popsu Territoires, APVF) - Jonzac**

[L'atelier in situ « Comment accompagner les transitions démographiques dans vos territoires ? »](#) a été organisé le 13 et 14 juin 2023 à Jonzac. Il a réuni une soixantaine d'élus, chefs de projet et responsables de services techniques. Venus de six régions métropolitaines, ils ont questionné et débattu des enjeux de la transition démographique, dans les territoires, en particulier dans les petites villes.

Le pilotage de ce deuxième Atelier in situ a été réalisé par la Direction de programme Petites villes de demain, en lien étroit avec la Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines (POPSU) et en partenariat avec l'Association des petites villes de France (APVF). Les Ateliers in situ ont pour vocation d'offrir aux élus des Petites villes de demain un lieu et un moment pour approfondir questionnements et connaissances, sur les enjeux territoriaux, en lien avec la qualité de vie et la transition écologique.

L'Atelier In Situ de Jonzac a permis aux élus des Petites villes de demain, sur la thématique proposée, de dialoguer entre pairs de façon prolongée, tout en favorisant les échanges à travers

Notes .....

<sup>118</sup> Le réseau a pour ambition de faire coopérer l'ensemble des acteurs (porteurs de projets, financeurs, bénéficiaires, pouvoirs publics, etc.) pour permettre le développement de l'habitat partagé et accompagné. Le réseau Hapa se définit avant tout comme un réseau de porteurs de projet qui s'entraident. Source : <https://www.reseau-hapa.eu/le-reseau-hapa/>



des formats plus ou moins inhabituels : tables-rondes, jeu sérieux, arpentage, etc. Les expérimentations et réflexions portées par les communes de Jonzac et Montendre ont été les lieux de visites et les objets de retours d'expériences.

## DES ILOTS DE FRAICHEUR

Les îlots de fraîcheur peuvent être définis comme des « lieux d'accueil, de halte et/ou de repos ouverts au public et qui sont une source de rafraîchissement comparé à leur environnement proche en période chaude ou caniculaire »<sup>119</sup>. Les participants à la Fabrique Prospective ont fait du développement des îlots de fraîcheur une priorité pour assurer un bon cadre de vie aux personnes âgées de demain, le réchauffement climatique ne faisant que s'accélérer. Dans ce but, ils ont identifié trois leviers à actionner :

- **des modules de formation** dans cadre du club PVD (cf. encadré ci-dessous) sur les enjeux du changement climatique et les solutions en matière d'adaptation dispensés par des partenaires du programme PVD comme France ville durable (FVD)<sup>120</sup> ou encore le Cerema<sup>121</sup>. FVD propose des formations sur les grands enjeux et fondamentaux des villes et territoires durables et a dispensé des formations à destination des élus et chefs de projet PVD. Le Cerema dispose d'une offre de formation notamment en matière d'adaptation au changement climatique, notamment pour la prise en main de l'outil Sésame<sup>122</sup>, ou encore l'identification et définition des enjeux paysagers et écologiques de la nature en ville ;
- **un appui en matière d'ingénierie** qui pourrait comprendre un diagnostic des îlots de chaleur, la définition des solutions adaptées pour les rafraîchir (ex. choix des végétaux, jeux d'eau, etc.) et des conseils sur l'entretien de ces solutions, par exemple en mobilisant l'expertise du Cerema ;
- **la diffusion d'informations régulières sur les ressources existantes** par exemple par le [Centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique](#)<sup>123</sup>, la plateforme [Aides-Territoires](#), ou encore le guide [Rafraîchir les villes, des solutions variées : 19 solutions pour lutter contre le réchauffement urbain](#) de l'Ademe.

### L'offre de formation proposée dans le cadre du club PVD

Le club PVD s'inscrit dans l'offre de service du programme PVD en permettant le partage d'expérience et la montée en compétences des chefs de projet et des élus référents des communes et EPCI du programme. Le Club propose une offre de formation avec un socle initial de formation, un socle d'approfondissement et des modules complémentaires.

#### Notes .....

<sup>119</sup> <https://www.apc-paris.com/article-rubrique/ilots-parcours-fraicheur-a-paris-ou-se-rafraichir-cet-ete#:~:text=Les%20%C3%AEilots%20de%20fra%C3%AEcheur%20sont,en%20p%C3%A9riode%20chaude%20ou%20caniculaire.>

<sup>120</sup> France ville durable (FVD) est une association loi 1901, fruit de la convergence entre l'Institut pour la ville durable (IVD) et le réseau Vivapolis initié par l'Etat, en décembre 2019. FVD est un lieu de capitalisation, de diffusion et d'appui à la mise en œuvre des expertises et savoir-faire français en matière de ville durable, en France et à l'international, dans une logique de « do tank ».

<sup>121</sup> Le Cerema, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, accompagne l'État et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.

<sup>122</sup> <https://sesame.cerema.fr/>

<sup>123</sup> Plateforme portée par le Cerema en partenariat avec l'Onerc, l'Ademe et Météo-France qui propose les ressources essentielles sélectionnées pour s'engager dans l'adaptation au changement climatique.



Le socle initial - animé par l'ANCT, la Banque des territoires, le ministère de la Culture, le Cerema, France ville durable et l'Anah - est ouvert à tous les chefs de projet et aux élus référents, pour permettre à chacun d'appréhender les grands enjeux et outils de la mise en œuvre d'un projet de territoire à partir de cas concrets, en appréhendant les différents leviers du programme. Il est organisé en quatre modules :

- la démarche Petites villes de demain ;
- la méthodologie de la gestion de projet territorial ;
- les fondamentaux de la Petite ville durable ;
- les partenaires financeurs du programme.

Le socle initial est à retrouver sur la plateforme des chefs de projet et élus référents.

Un socle d'approfondissement est proposé par les partenaires financeurs du programme. D'autres modules complémentaires labellisés par l'ANCT permettent aux chefs de projet et aux élus référents d'approfondir les thématiques utiles aux projets de leurs territoires.

## Le Fonds vert<sup>124</sup>

Annoncé par la Première ministre, Élisabeth Borne, le 27 août 2022, le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », est doté de 2,5 milliards d'euros afin d'aider les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique. Inscrit dans la loi de finances pour 2023 et coordonné par la DGALN, ce fonds permet le déploiement d'actions territoriales, sous la responsabilité des préfets et des services déconcentrés. Des cahiers d'accompagnement<sup>125</sup> permettent d'orienter les démarches des porteurs de projets, pour chacune des mesures du « Fonds vert ». La plateforme [Aides-Territoires](#) présente, par thématiques, les soutiens financiers proposés aux collectivités locales et permet l'accès à l'outil numérique, [Démarches simplifiées](#), pour saisir sa demande d'aide et suivre l'instruction de son dossier.

Le « Fonds vert » est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : la performance environnementale, l'adaptation du territoire au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie. Il comporte différents axes permettant notamment de financer des mesures en faveur du recyclage foncier, de la rénovation énergétique des bâtiments publics ou encore de la renaturation des villes et des villages. Dans le cadre de cette mesure renaturation, le « Fonds vert » cofinance ainsi des solutions d'adaptation au changement climatique fondées sur la présence de la nature dans les villes et villages, notamment les projets en faveur du rafraîchissement urbain (dont ceux qui luttent contre les îlots de chaleur). Les collectivités territoriales et leurs groupements, les établissements publics locaux et de l'Etat, et les bailleurs sociaux sont éligibles à cette mesure (cf. [cahier d'accompagnement](#)).

Le soutien du « Fonds vert » se traduit sous formes de subventions directes, y compris pour des prestations d'ingénierie, pour accompagner les projets d'accélération de la transition écologique des territoires à tous les stades d'avancement (études préalables, diagnostics, assistance à maîtrise d'ouvrage, réalisation).

### Notes .....

<sup>124</sup> Guide sur le fonds vert est disponible en ligne : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/FONDS%20VERT%20A4%20v4-web-planche.pdf>

<sup>125</sup> Les cahiers d'accompagnement pour chaque axe du fonds vert sont disponibles en ligne : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/>

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Les références présentées sont extraites de la sélection bibliographique réalisée à l'occasion du lancement de la Fabrique Prospective, avec une mise à jour en septembre 2023.

► **Des espaces à vivre à l'aune du vieillissement**

Kévin Charras, Fany Cérèse, Audrey Courbebaisse et al. *Gérontologie et société*, 2023/2 (vol. 46), publ. juillet 2023. pp. 9-166

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2023-2.htm>

► **Bien vieillir dans les petites villes. Guide à destination des élus**

Association des petites villes de France (APVF), France Silver Eco, groupe Caisse d'Épargne. Juin 2023. 33 p.

<https://www.apvf.asso.fr/wp-content/uploads/2023/07/Guide-Bien-vieillir-dans-les-petites-villes-APVF-BPCE-FSE-21-06.pdf>

► **Vieillir demain. Comment s'organiser pour faire bon ménage avec les futures populations âgées**

Alain Parant. *Futuribles*, n° 454, mai 2023. pp. 43-58

<https://www.cairn.info/revue-futuribles-2023-3-page-43.htm>

► **Bien vieillir chez soi ? Bilan et perspectives pour les politiques locales de l'habitat**

ADIL ; ANIL ; Odile Dubois-Joye, Elvire Tribalat, Erwan Lefay et al. Mars 2023. 124 p.

<https://www.anil.org/etudes-bien-vieillir-chez-soi-bilan-perspectives-politiques-locales-habitat/>

► **Vieillir à domicile : disparités territoriales, enjeux et perspectives**

Institut des politiques publiques (IPP) - Amélie Carrère, Delphine Roy et Léa Toulemon. *Rapport IPP*, n° 45, mars 2023. 547 p.

<https://www.ipp.eu/publication/vieillir-a-domicile-disparites-territoriales-enjeux-et-perspectives/>

► **Perte d'autonomie des personnes âgées en France. Pourquoi y a-t-il des différences territoriales ?**

Amélie Carrère. *Revue économique*, 2023/3 (vol. 74). pp. 345-372

<https://www.cairn.info/revue-economique-2023-3-page-345.htm?contenu=article>

► **La démographie aux Antilles : opportunité pour un renouveau des territoires ?**

Rapport final 2022. Etude prospective à l'horizon 2040

Ministère des Outre-Mer (DGOM) et Société française de prospective. Mars 2023. 120 p.

<https://www.societefrancaisedeprospective.fr/wp-content/uploads/2023/04/Rapport-Prospective-Vieilliss-Antilles-VF.pdf>

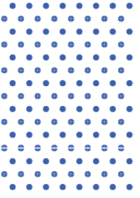
► **Quand les babyboomers auront 85 ans. Projections pour une offre d'habitat adapté à l'horizon 2030-2050**

Haut-Commissariat au Plan ; Think-tank Matières grises. Février 2023. 52 p.

[https://matieres-grises.fr/nos\\_publication/quand-les-babyboomers-auront-85-ans-projections-pour-une-offre-dhabitat-adapte-a-lhorizon-2030-2050/](https://matieres-grises.fr/nos_publication/quand-les-babyboomers-auront-85-ans-projections-pour-une-offre-dhabitat-adapte-a-lhorizon-2030-2050/)



- ▶ **Viellissement et attractivité migratoire des bourgs ruraux en France**  
Anton Paumelle. *L'Espace géographique*, 2022/1 (tome 51), janvier 2023. pp. 22-39  
<https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2022-1-page-22.htm>
  
- ▶ **Les disparités territoriales en matière de vieillissement et d'accès aux soins**  
CDC - Nathalie Chataignier et Clémence Darrigade. *Questions politiques sociales (QSP)*, n° 37, mai 2022. 67 p.  
<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/qps-les-etudes-ndeg37>
  
- ▶ **Prise en charge des personnes âgées : quel rôle pour les départements ?**  
INED - Amélie Carrère ; Paris School of Economics - Delphine Roy. *The Conversation*, mars 2022  
<https://theconversation.com/prise-en-charge-des-personnes-agees-quel-role-pour-les-departements-177410>
  
- ▶ **Territoires et transitions. Cahier n° 1 : « Enjeux démographiques »**  
Rapport 2021-2022 de l'Observatoire des territoires. ANCT - Observatoire des territoires, janvier 2022. 134 p. Coll. *Comprendre*  
<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/rapport-2021-2022-territoires-et-transitions-enjeux-demographiques>
  
- ▶ **Viellissement et usages numériques**  
Lucie Delias. *Terminal* [En ligne], n° 131, novembre 2021  
<http://journals.openedition.org/terminal/7867>
  
- ▶ **Comment la ville s'adapte aux seniors ? Vieillir en ville**  
Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau). *Dossiers de la Fnau (Les)*, n° 51, octobre 2021. 27 p.  
<https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2021/12/fnau-51-vieillissement-web-hd.pdf>
  
- ▶ **Vieillir en quartier prioritaire, un enjeu de société. Sortir du « déni de vulnérabilité »**  
Avis du Conseil national des villes (CNV) du 29 septembre 2021. 60 p.  
<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/recommandations-du-cnv-vieillir-en-quartier-prioritaire-un-enjeu-de-societe-sortir-du-deni-de-638>
  
- ▶ **Bien vieillir dans les Petites villes de demain (PVD)**  
ANCT, juillet 2021. 4 p.  
[https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/20210705\\_prez4pages\\_Bien-vieillir-PVD\\_4.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/20210705_prez4pages_Bien-vieillir-PVD_4.pdf)
  
- ▶ **Comment mieux répondre à l'urgence du grand âge ?**  
Congrès des maires de France (Forum), Maires TV, 2021. 2h44 (actes vidéo)  
<https://www.maires.tv/replay/618cfd0e0d6e8-comment-mieux-repondre-a-l-urgence-du-grand-age>
  
- ▶ **Nous vieillirons ensemble. 80 propositions pour un nouveau pacte entre générations**  
Rapport interministériel sur l'adaptation des logements, des villes, des mobilités et des territoires à la transition démographique  
France Silver Eco - Luc Broussy, mai 2021. 176 p.  
<https://www.vie-publique.fr/rapport/280055-80-propositions-pour-un-nouveau-pacte-entre-generations>
  
- ▶ **Les personnes âgées dans les quartiers populaires : sortir de l'invisibilité**  
Labo-Cités. *Les Cahiers du développement social urbain*, n° 73, 1er semestre 2021. 48 p.  
<https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-developpement-social-urbain-2021-1.htm>



► **Bien vieillir : faire mûrir nos ambitions**

Institut Montaigne. Mai 2021. 176 p.

<https://www.institutmontaigne.org/publications/bien-vieillir-faire-murir-nos-ambitions>

► **Les villes moyennes face au vieillissement démographique**

La Fabrique de la cité - Marie Baléo. Mai 2021. 12 p.

[https://www.lafabriquedelacite.com/wp-content/uploads/2021/05/LFDLC\\_NoteVieillissement\\_VDEF.pdf](https://www.lafabriquedelacite.com/wp-content/uploads/2021/05/LFDLC_NoteVieillissement_VDEF.pdf)

► **Bien vieillir chez soi : c'est possible aussi !**

Sénat (Commission des Affaires sociales) - Bernard Bonne et Michelle Meunier (rapp.). *Rapport d'information*, n° 453, mars 2021. 147 p.

<https://www.senat.fr/rap/r20-453/r20-453.html>

► **Livre vert sur le vieillissement. Promouvoir la solidarité et la responsabilité entre générations**

Commission Européenne, janvier 2021. 28 p.

[https://commission.europa.eu/system/files/2021-01/1\\_fr\\_act\\_part1\\_v2.pdf](https://commission.europa.eu/system/files/2021-01/1_fr_act_part1_v2.pdf)

**Pour aller plus loin :**

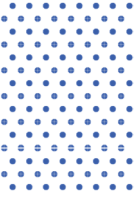
Accédez à la sélection bibliographique complète « *Vieillissement de la population et territoires* », réalisée par le service de veille de l'ANCT, septembre 2023. 21 p.

[https://cutt.ly/VeilleANCT\\_Selection\\_bibliographique\\_Vieillissement](https://cutt.ly/VeilleANCT_Selection_bibliographique_Vieillissement)

Retrouvez toutes les sélections bibliographiques *Veille & Territoires*

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/bulletin-veille-et-territoires-138>





## « RECUEIL DES AIDES MOBILISABLES SUR LA THÉMATIQUE DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE DE VOS TERRITOIRES »

Ce recueil des aides mobilisables sur la thématique de la transition démographique a été réalisé par le Programme Petites villes de demain à l'occasion de l'Atelier in situ de Jonzac ( 13 et 14 juin 2023). Il s'agit d'une liste non exhaustive.





**CLUB DES PETITES VILLES DE DEMAIN**



## **RECUEIL\* DES AIDES MOBILISABLES SUR LA THÉMATIQUE DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE DE VOS TERRITOIRES**

*\*LISTE NON-EXHAUSTIVE*





# Trouvez des aides grâce à votre compte Aides-territoires

*Le service public Aides-territoires centralise sur une seule et même plateforme les aides financières et en ingénierie pour vos projets !*

**Créez votre compte gratuitement pour bénéficier des outils Aides-territoires :**



Un moteur de recherche d'aides mais aussi des projets menés par d'autres collectivités




Une veille automatique qui vous fait gagner du temps



Un espace de travail collaboratif qui facilite le suivi de vos projets

***Simple et intuitif, Aides-territoires a déjà  
conquis plus de 8000 collectivités !***



**Rejoignez la communauté :  
créez gratuitement votre  
compte Aides-territoires  
en quelques secondes  
seulement !**



**Besoin d'aide ? Écrivez-nous sur  
[aides-territoires@beta.gouv.fr](mailto:aides-territoires@beta.gouv.fr)**

## Synthèse des aides pour votre projet

Titre de l'aide	Porteur	Nature	Récurrence et date d'échéance
Préserver l'autonomie et améliorer la qualité de vie des seniors - Innov'up Expérimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil régional d'Ile de France</li> <li>• Bpifrance</li> <li>• Cap Digital</li> </ul>	Subvention	Permanente
Mener des actions de coopérations entre le secteur culturel et les milieux de santé	Ministère de la Culture	Subvention	Ponctuelle
Être accompagné dans l'inclusion numérique du territoire	Banque des Territoires	Ingénierie technique	Permanente
Accompagner la transformation territoriale de l'offre de soins	Banque des Territoires	Ingénierie technique, Ingénierie financière	Permanente
Développer la nature en ville	Cerema	Ingénierie technique	Ponctuelle Échéance : 31/12/2023
Être aidé dans la mise en oeuvre des villes et territoires durables	Agences d'urbanisme	Ingénierie technique	Permanente

## Synthèse des aides pour votre projet

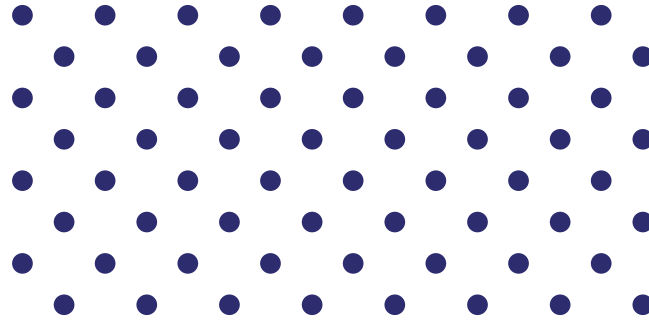
Titre de l'aide	Porteur	Nature	Récurrance et date d'échéance
Financer le projet de vie sociale et partagée des habitants qui font le choix de vivre dans un habitat inclusif (aide à la vie partagée)	Conseils départementaux	Autre aide financière	Permanente
Financer des projets hospitaliers prioritaires et des investissements ville-hôpital	Ministère de la Santé et de la Prévention	Subvention	Ponctuelle Échéance : 01/01/2026
Former des conseillers mobilité - Programme du Réseau Mob'In	Mob'In France	Autre aide financière, Ingénierie technique	Permanente
Développer des infrastructures de transport pour augmenter l'attractivité du territoire	Banque des Territoires	Autre aide financière	Permanente
Financer le projet de vie sociale et partagée d'un projet d'habitat inclusif	Agences régionales de santé (ARS)	Subvention	Permanente

## Synthèse des aides pour votre projet

Titre de l'aide	Porteur	Nature	Récurrence et date d'échéance
Renforcer et diversifier les actions collectives de prévention et de développement du lien social	Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)	Subvention	Permanente
Développer les lieux de vie collectifs s'adressant à des retraités autonomes	Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)	Subvention	Permanente
Accompagner les projets d'hébergement et de maintien à domicile des personnes âgées	Banque des Territoires	Ingénierie technique, Ingénierie financière	Permanente
Déployer des musées numériques modulables (Micro-folies)	Ministère de la Culture	Subvention	Ponctuelle
Implanter une micro-folie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Villette</li> <li>• Ministère de la Culture</li> <li>• Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires</li> </ul>	Ingénierie technique	Permanente

## Synthèse des aides pour votre projet

Titre de l'aide	Porteur	Nature	Récurrence et date d'échéance
Accompagner les collectivités vers le LABEL "AMI DES AÎNÉS"®	Réseau francophone des villes amies des aînés	Ingénierie technique Ingénierie Juridique / administrative	Permanente
Soutenir les collectivités qui souhaitent répondre au défi du vieillissement de leur population en créant des environnements bâtis et sociaux plus adaptés à l'avancée en âge	Réseau francophone des villes amies des aînés	Subvention	Permanente
Soutenir le développement des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et l'habitat inclusif	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)	Ingénierie technique, Ingénierie financière	Ponctuelle Échéance : 31/12/2025
Accueillir une association locale « L'Outil en Main » pour faire découvrir aux jeunes les métiers manuels et du patrimoine	Association L'Outil en Main	Ingénierie technique	Permanente



# RECUEIL\* DES AIDES MOBILISABLES SUR LA THÉMATIQUE DE LA TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE DE VOS TERRITOIRES

*\*LISTE NON EXHAUSTIVE*







# COMPRENDRE

Les communes du programme Petites villes de demain (PVD), porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) sont particulièrement concernées par le vieillissement de la population et le phénomène de gérontocroissance. En effet, les personnes âgées de plus de 75 ans y représentent 12,6 % de la population contre 9 % dans la France entière (Insee Recensement de la population 2019). Au regard de ces constats, l'ANCT a lancé fin 2021, avec la Banque des territoires, la Direction générale des Outre-Mer (DGOM), l'Association des petites villes de France (APVF), l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Intercommunalités de France, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA), et l'Université de Lorraine la Fabrique Prospective (FP) « Dans un monde en transition être sénior demain dans une petite ville ».

Pendant un an, cette FP, cofinancée par l'ANCT, la Banque des territoires et la DGOM, a accompagné les élus et les acteurs locaux de 8 communes engagées dans le programme Petites villes de demain (PVD): Jonzac (Charente-Maritime); La Côte-Saint-André (Isère); Lalbenque (Lot); Granville (Manche); Stenay (Meuse); Joigny (Yonne); Morne-à-l'Eau (Guadeloupe) et Sainte-Marie (Martinique). L'objectif de cette FP était d'accompagner ces 8 petites villes dans l'identification des besoins des personnes qui seront âgées en 2040 et dans la co-construction de solutions pour y répondre, au regard des grandes mutations: transition numérique, transition économique, changement climatique et évolution des modes de vie.

## DANS UN MONDE EN TRANSITION, ÊTRE SÉNIOR DEMAIN DANS UNE PETITE VILLE

Résultats de la Fabrique Prospective



En partenariat avec

